

# RAPPORT ANNUEL

2  
0  
1  
2



LE M ME NOM, D FINITIVEMENT UNE AUTRE BANQUE



# SOMMAIRE

	Pages
I Message du Président du Conseil d'Administration	3
II Profil Institutionnel	7
III Environnement économique	17
IV Chiffres clés et Performances	23
V Activités Commerciales	27
VI Gestion des Risques	33
VII Activités Sociales	41
VIII Analyse des États Financiers	47
IX Rapport des Vérificateurs Indépendants	55
X Liste des différents Conseils d'Administration (1979-2012)	107



Mise en page et Graphisme :

Sarah-Jane RAMEAU / Espedro NEPTUNE

# Message du Président du Conseil d'Administration





Mesdames, Messieurs,

Voilà déjà 10 ans que le Conseil d'Administration de la Banque Nationale de Crédit (BNC) a pris la décision de publier son rapport de gestion et d'inscrire cette pratique, de façon irréversible, dans son plan d'action annuel. Il s'agit d'un devoir de reddition de comptes, dans un souci de transparence et de bonne gouvernance.

En octobre 2011, le Conseil d'Administration s'est engagé, devant le Sénat de la République, à perpétuer l'œuvre de modernisation et de rentabilisation de la BNC. Cet engagement est repris dans le rapport annuel 2011 et se traduit dans les actions ci-après, visant le renforcement de la capacité opérationnelle de la Banque à partir de l'exercice fiscal 2011-2012 :

- Amélioration de la qualité des produits et services à la clientèle;
- Développement d'un portefeuille de crédit sain et adéquatement garanti ;
- Diversification des principales sources de revenus de la banque ;
- Renforcement des capacités technologiques et de communication ;
- Formation continue des membres du personnel et amélioration de leur qualité de vie ;
- Réhabilitation et redéploiement du réseau des succursales.

Fidèle à la tradition, le Conseil d'Administration présente son rapport de gestion 2012. Permettez que je souligne tout d'abord certaines réalisations qui ont marqué l'exercice 2011-2012 et qui ont contribué à la performance de la Banque:

- Retour du Siège Principal de la BNC à la Rue des Miracles et réouverture de la succursale de la Rue des Miracles, le 12 janvier 2012. Les dégâts causés au bas de la ville de Port-au-Prince par le séisme du 12 janvier 2010 avaient occasionné le transfert du Siège Principal à Pétion-Ville et la fermeture de la succursale pendant deux ans. La BNC a pu ainsi réunir pour la première fois depuis 2010 une grande partie de son personnel en un même endroit ;
- Inauguration de la succursale de la Rue Pavée, le 15 décembre 2011, portant le nombre de succursales fonctionnant à Port-au-Prince à trois (3), incluant celle de Lalue ;

- Installation de la Direction des Prêts aux Particuliers incluant le programme de crédit Kay pa'm en son propre local, à la Rue Pavée, le 14 février 2012. Il s'agit d'un acte de foi dans l'avenir de ce Produit ;
- Nomination des deux (2) Directeurs Exécutifs Délégués prévus dans le décret du 23 novembre 2005, afin de coordonner et de renforcer les directions commerciales et techniques de la banque;
- Poursuite des clients récalcitrants pour la récupération des créances improductives et l'amélioration de la qualité du portefeuille de prêts.

Parmi les résultats les plus importants de l'exercice, soulignons:

- Un profit de 428.7 millions de gourdes, équivalant à environ dix (10) millions de dollars américains. Ce résultat est inédit dans l'histoire de la BNC. Il est en hausse de 99% par rapport à celui de l'exercice précédent de 215 millions de gourdes;
- L'amélioration du rendement de l'actif et des fonds propres passant respectivement de 0.72% et 13.68% en 2011 à 1.03% et 19.76% en 2012 ;
- L'augmentation des fonds propres comptables de 344 millions de gourdes en 2012. Parallèlement, les Fonds Propres réglementaires sont passés de 11.70 % au 30 septembre 2011 à 13% au 30 septembre 2012;
- La croissance du portefeuille de crédit de 66% et l'amélioration de sa qualité ;
- La réduction du taux de liquidité non productive d'intérêt en pourcentage des dépôts à vue de 137% à 85% ;
- La réduction, dans les limites standard, du taux de coefficient d'exploitation de 73% en 2011 à 65.95 % en 2012 ;
- L'amélioration du rendement des Fonds Propres de 13.68% au 30 septembre 2011 à 19.76% au 30 septembre 2012.

Ces résultats sont la preuve évidente des avancées de la BNC qui s'engage résolument sur la voie de la consolidation initiée par le Conseil d'Administration. Néanmoins, il reste encore beaucoup de chemins à parcourir dans un contexte de défis marqué notamment par :

- La mise en application récente de la nouvelle loi sur les Banques;
- La mise en application prochaine de la loi fiscale américaine (FATCA);
- La lutte permanente contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme;
- La compensation électronique.

En ce qui a trait aux perspectives pour 2013, plusieurs projets en cours dans divers domaines seront finalisés, parmi lesquels :

- 1) La consolidation de la capacité opérationnelle de la banque par le relèvement de son capital social de 500,000,000 à 1,500,000,000 de gourdes;
- 2) L'augmentation de l'offre des produits et services à la clientèle par:
  - Le lancement du programme de microcrédit orienté vers la production et la transformation, en commençant par une phase pilote à partir de janvier 2013 dans les départements du Centre, du Nord-Est, des Nippes et de la Grande Anse, pour s'étendre ensuite, progressivement, sur tout le territoire national.
  - Le lancement d'un programme de banque mobile à partir du téléphone cellulaire, le premier du genre en Haïti, qui offrira divers services à la clientèle comme : dépôts, retraits, transferts locaux et internationaux, paiements fournisseurs, etc..
- 3) La poursuite du renforcement institutionnel par:
  - le réaménagement du Siège Principal et des succursales de Hinche et de Fort-Liberté;
  - l'ouverture de deux (2) nouvelles succursales, l'une à Royal OASIS et l'autre à Tabarre;
  - l'élaboration du nouveau plan de développement stratégique de la banque.

Le Conseil d'Administration poursuivra inlassablement le travail consistant à faire de la BNC, une Banque plus forte, plus moderne, plus performante et plus rentable, capable d'apporter des solutions durables aux besoins croissants de la clientèle et d'accompagner le développement de l'économie nationale. Que ce gage soit pour chaque client de la BNC, une expression de gratitude pour sa confiance et sa fidélité envers la doyenne des Banques commerciales haïtiennes.

Au nom du Conseil d'Administration et en mon nom propre, j'adresse mes félicitations et remerciements à tout le personnel pour le travail accompli au cours de l'exercice 2011-2012. La performance de la Banque s'est améliorée avec la contribution de toute l'équipe. Que chacun y trouve un motif de fierté et d'encouragement à faire mieux ! De nouveaux défis nous attendent en 2013. Dans cette perspective, le Conseil d'Administration poursuivra les travaux initiés en 2012 dans le sens du renforcement continu de la capacité productive de la BNC.

Je saisis cette occasion bien spéciale pour présenter les remerciements de la Banque à Monsieur Joseph Edy Dubuisson, ancien Directeur Général, parti à la retraite après 35 ans de bons et loyaux services. Qu'il accepte notre reconnaissance pour ses conseils éclairés et son engagement! Qu'il soit un modèle et un exemple de loyauté pour les générations futures !

Merci !



**Jean-Philippe VIXAMAR**

# Profil institutionnel



## PROFIL INSTITUTIONNEL

### Origines

La Banque Nationale de Crédit, banque commerciale propriété de l'Etat Haïtien, trouve ses origines dans la Banque Nationale de la République d'Haïti (BNRH) qui a été créée en 1888. En août 1979, la BNRH s'est scindée en deux institutions distinctes : la Banque de la République d'Haïti (BRH) et la Banque Nationale de Crédit (BNC). Ce qui vaut à la BNC d'être considérée comme la doyenne des banques commerciales avec plus de cent (100) ans d'expérience.



### Mission

Le décret du 23 novembre 2005, réorganisant les structures de la Banque, lui attribue la mission de banque commerciale universelle. En tant que telle, elle effectue toutes les opérations bancaires dans les limites permises par la loi.

### Organisation

La Banque Nationale de Crédit est gérée par un Conseil d'Administration de cinq (5) membres nommé par arrêté présidentiel et ratifié par le Sénat, pour une période de trois (3) ans renouvelable. La structure organisationnelle comprend également:

- Les Comités;
- Les Bureaux spécialisés;
- Les Directions et Unités;
- Le Réseau de succursales.

**Le Conseil d' Administration.**- Il est nommé par arrêté présidentiel en date du 31 octobre 2011 et ratifié par le Sénat le 4 novembre 2011. Il est ainsi composé:

- 1 **Jean Philippe VIXAMAR**, Président
- 2 **Fernand Robert PARDO**, Vice-Président
- 3 **Angeline Renée DOMINIQUE**, Directeur Général
- 4 **Denis CONTENT**, Membre
- 5 **Guéla JEAN JACQUES**, Membre



1

2

3

4

5

**Les Comités.-** Les opérations de la Banque, comme son fonctionnement, les opportunités et les risques associés, sont surveillés, analysés et évalués par les Comités constitués de Membres du Conseil d'Administration et de Responsables de Bureaux, de Directions et d'Unités. Ils sont au nombre de sept (7) :

- Le Comité de Direction
- Le Comité de Crédit
- Le Comité de Trésorerie (Actif / Passif)
- Le Comité d'Audit
- Le Comité de Planification Stratégique
- Le Comité de Pilotage informatique
- Le Comité de Sécurité et de Déontologie

**Les Bureaux spécialisés.-** Ils sont deux (2), rattachés directement au Conseil d' Administration. Il s' agit du Bureau du Contrôleur, qui veille au respect et à l'application effective des dispositifs de contrôle interne et réglementaires d'une part, et du Bureau du Contentieux qui s' occupe des affaires juridiques et contentieuses, d'autre part.



*De la gauche vers la droite :*

Rose Bianca JEAN MARY

Enock MERISIER

Me Marie Marlaine CYRILL

**Assistant Directeur**

**Assistant Directeur**

**Directeur**

• Bureau du Contrôleur

• Bureau du Contrôleur

• Bureau du Contentieux

**Les Directions et Unités.-** Elles sont quatorze (14) à assurer les opérations centrales et l'administration de la BNC. Elles sont réparties en deux groupes coordonnés chacun par un Directeur Exécutif Délégué : neuf (9) Directions et Unités commerciales et cinq (5) Directions et Unités techniques.

Les Directions et Unités commerciales comprennent : la Direction des Opérations, la Direction du Crédit, la Direction des Opérations Internationales et du Change, la Direction des Opérations de la Carte BNC, la Direction du Marketing et des Relations Publiques, la Direction de l'Administration de Crédit, l'Assurance BNC, l'Unité des Biens Hors Exploitation, l'Unité de Recouvrement.



***1ère rangée, de la gauche vers la droite :***

Hugues BERNARD	<b>Directeur</b>	• Direction Marketing et Relations Publiques
Jeannine JEAN BAPTISTE	<b>Assistant Directeur</b>	• Administration du Crédit
Sylvain NGAMY	<b>Directeur Exécutif Délégué Commercial</b>	
Emmanuelle C. JEAN-BART	<b>Directeur</b>	• La Carte BNC
Ivicat PIERRE	<b>Assistant Directeur</b>	• Assurance BNC
Myrtho MIDY LOUIS	<b>Assistant Directeur</b>	• La Carte BNC

***2ème rangée, de la gauche vers la droite :***

Roland LEGER	<b>Assistant Directeur</b>	• Unité des Biens Hors Exploitation
Serge RINCHERE	<b>Assistant Directeur</b>	• Direction des Opérations
Pathel PAUL	<b>Assistant Directeur</b>	• Direction des Opérations
Marie-Edouard REBU	<b>Directeur</b>	• Administration du Crédit
Laurence POMPEE	<b>Assistant Directeur</b>	• Direction Marketing et Relations Publiques
Lionel A. GUILLAUME	<b>Directeur</b>	• Direction du Crédit

Les Directions et Unités techniques sont les suivantes : la Direction des Ressources Humaines, la Direction Administrative, la Direction Financière, la Direction de Technologie et de l'Informatique, l'Unité Organisation et Méthode.



*1ère rangée, de la gauche vers la droite :*

Marie Stéline BERTRAND	<b>Assistant Directeur</b>	• Direction Administrative
Marie Andrée BARIL	<b>Directeur</b>	• Direction Administrative
Margalie DORCELLUS	<b>Assistant Directeur</b>	• Unité Organisation et Méthode
Marie Margaret HALABY	<b>Assistant Directeur</b>	• Direction des Ressources Humaines
Margareth BONHOMME	<b>Responsable</b>	• Unité Organisation et Méthode
		• Unité Recherche et Développement
Lunes PIERRE JEROME	<b>Assistant Directeur</b>	• Direction Financière

*2ème rangée, de la gauche vers la droite :*

Edson Claude JEROME	<b>Assistant Directeur</b>	• Direction de Technologie et Informatique
Lesly AUGUSTE	<b>Assistant Directeur</b>	• Direction de Technologie et Informatique
Chantal S. HILAIRE	<b>Assistant Directeur</b>	• Direction des Ressources Humaines
Harald VALCOURT	<b>Assistant Directeur</b>	• Direction de Technologie et Informatique
Eric FRANCOIS	<b>Directeur Exécutif Délégué Technique</b>	
Willio AUGUSTIN	<b>Directeur a.i.</b>	• Direction Financière
Hans Alphonse DESULME	<b>Directeur</b>	• Direction de Technologie et Informatique
Joseph Joucov SAINTIL	<b>Directeur</b>	• Direction des Ressources Humaines

**Le Réseau de succursales.**- L'organisation de la BNC comprend également son réseau de 31 succursales réparties sur tout le territoire national, ainsi que sa succursale virtuelle à l'adresse : [www.bnconline.com](http://www.bnconline.com). Ce sont :

## Zone Métropolitaine de Port-au-Prince

**Rue des Miracles**  
2816-0065 / 2814-0365

**Rue Pavée**  
2816-0060 / 2814-0360

**Carrefour (Côte Plage)**  
2816-0024 / 2814-0324

**Carrefour (Arcachon 32)\***  
2816-0025 / 2814-0325

**Pétion Ville (Rue Panaméricaine)**  
2816-0016 / 2814-0316

**Pétion Ville (Place Boyer)**  
2816-0018 / 2814-0318

**Pétion Ville (Choucounne Plaza)\***  
2816-0017 / 2814-0317

**Lalue\***  
2816-0019 / 2814-0319

**Delmas 52\***  
2816-0021 / 2814-0321

**Delmas 32**  
2816-0020 / 2814-0320

**Delmas 2**  
2816-0050 / 2814-0350

**Parc Industriel**  
2816-0022 / 2814-0322

**Croix des Missions\***  
2816-0023 / 2814-0323

**Croix des Bouquets\***  
2816-0026 / 2814-0326

## Villes de Province

**Cap-Haïtien (Rue du Quai, 13 & 14)\***  
2816-0029 / 2814-0329

**Port-de-Paix (22, Angle rues Ntre Dame et Sylvain)**  
2816-0030 / 2814-0330

**Fort-Liberté (Rue Saint Charles)**  
2816-0031 / 2814-0331

**Ouanaminthe (Angle Rues Hispaniola et Papa Jacques)**  
2816-0032 / 2814-0332

**Hinche (23, Boulevard Jean Jacques Dessalines)**  
2816-0033 / 2814-0333

**Gonaïves (6, Angle Rues Anténor Firmin et Saint Jean)**  
2816-0034 / 2814-0334

**Saint-Marc (284, Angle Rues Louverture et S. Laurent)\***  
2816-0035 / 2814-0335

**Cabaret**  
2816-0027 / 2814-0327

**Léogane\***  
2816-0028 / 2814-0328

**Jacmel (31, Avenue de la Liberté)**  
2816-0036 / 2814-0336

**Petit-Goave (3, Rue du Quai)**  
2816-0037 / 2814-0337

**Miragoane (65, Grand'Rue)**  
2816-0038 / 2814-0338

**Fonds-des-Nègres (Route Nationale #2)**  
2816-0039 / 2814-0339

**Aquin (65, Place d'Armes)**  
2816-0041 / 2814-0341

**Cayes I (21, Rue du Quai)\***  
2816-0042 / 2814-0342

**Cayes II**  
2816-0043 / 2814-0343

**Jérémie (15, Rue Destinville Martineau)**  
2816-0044 / 2814-0344

\* *Banque du Dimanche*

## Produits & Services

Ils comprennent :

- La collecte et la gestion des dépôts de tout type, en gourdes et en dollars américains, à travers le réseau, pour compte de particuliers, d'entreprises commerciales ou industrielles, d'institutions financières, d'organisations gouvernementales ou non gouvernementales;
- Le crédit traditionnel en gourdes et en dollars américains, avec ou sans décaissement de fonds, à tous les secteurs de la vie nationale suivant leurs besoins commerciaux, résidentiels et de consommation;
- Le programme spécial de prêt au logement « Kay pa'm »;
- L'émission de cartes de crédit et de cartes prépayées locales et internationales en gourdes et en dollars américains;
- L'achat et la vente de devises étrangères (dollars américains, euros). Ces opérations s'effectuent sous forme directe ou indirecte à travers tout le réseau de succursales, dans le respect des lois en vigueur;
- Les transferts de fonds dans le pays, à travers le Système de Paiement Interbancaire Haïtien (SPIH) géré en partenariat avec la Banque de la République d'Haïti, et à l'étranger via le réseau SWIFT;
- Le transport de fonds;
- L'exécution du payroll d'entreprises;
- La Bancassurance. La BNC est devenue, il y a quatre (4) ans, la première banque haïtienne à commercialiser des produits d'assurance.



## Coordonnées importantes

### Siège Principal

# 103 angle Rue des Miracles et Rue du Quai, Port-au-Prince, Haïti.  
BP 1320 HT6110  
Téléphones : (509) 2999-4006 / 2816-0006 / 2999-4014 / 2816-0014

SWIFT CODE : BNCHHTPPXXX

Site Web : [www.bnconline.com](http://www.bnconline.com)

### Directions & Unités Commerciales

Direction du Crédit  
Téléphones: (509) 2816-0010 / 2999-4010

Direction des Opérations  
Téléphones: (509) 2816-0011 / 2999-4011

Direction des Opérations Internationales et du Change  
Téléphones: (509) 2816-0012 / 2999-4012 / 2226-8424

Direction du Marketing et des Relations Publiques  
Téléphone: (509) 2816-0040

Assurance BNC  
Téléphone: (509) 2816-0049

BNC à l'écoute  
Téléphones: (509) 2949-2121 / 3880-6680

### Autres

Unité des Biens Hors Exploitation  
Téléphone: (509) 2816-0020

Bureau du Contentieux  
Téléphone: (509) 2816-0004

Direction Administrative  
Téléphones: (509) 2814-0301 / 2816-0001 / 2816-0068



# Environnement économique



## ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE

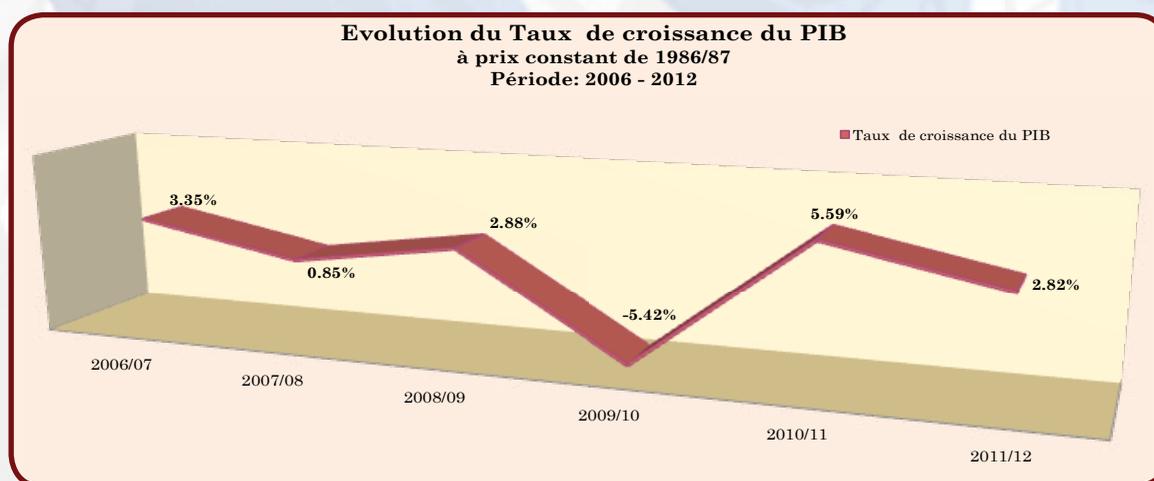
L'analyse des principaux indicateurs macroéconomiques pour l'exercice fiscal 2011-2012 révèle une évolution mitigée de l'économie haïtienne caractérisée par :

- Une décélération de la croissance économique passant de 5.6 % en 2010-2011 à 2.8% en 2011-2012;
- Un fléchissement du taux d'inflation de 10.4% en 2011 à 6.5% en 2012;
- Une hausse significative de près de 29% du crédit au secteur privé;
- Une dépréciation de 3.7% du taux de change qui passe de 40.8742 gourdes pour un dollar américain au 30 septembre 2011 à 42.3222 gourdes au 30 septembre 2012.

### PRODUIT INTERIEUR BRUT

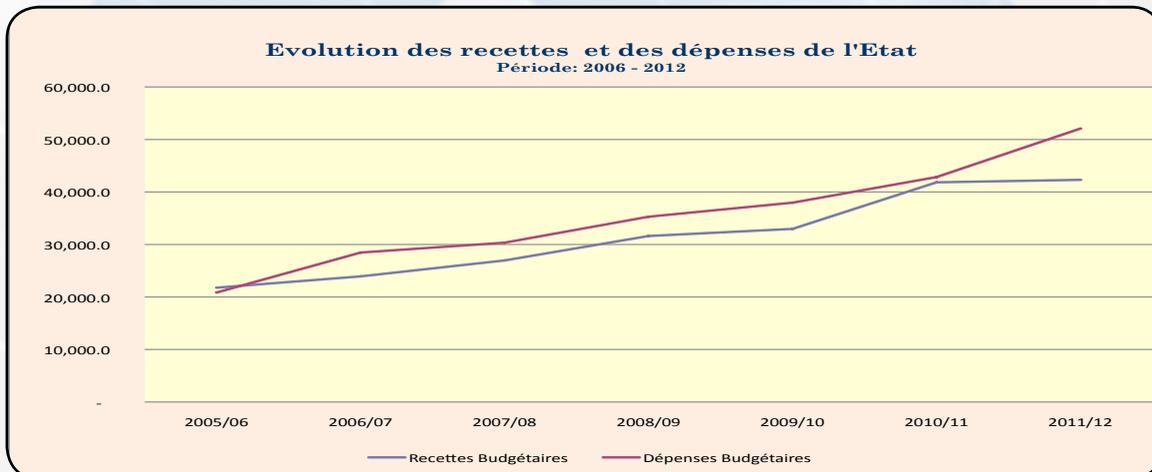
Selon les informations publiées par l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI), le taux de croissance économique s'est établi à 2.8% en 2012 contre 5.6% l'exercice précédent. Ce taux de croissance observé en fin d'exercice s'est avéré nettement en dessous de la prévision de 7.8% retenue en début d'exercice. L'analyse des principales composantes de la demande globale permet de constater que la chute de 5.7% de la consommation globale à prix constant est à la base de ce résultat, étant donné que les deux autres composantes, investissements et exportations, se sont accrues respectivement de 6% et de 3.5%.

Au niveau sectoriel, les effets des catastrophes naturelles sur le secteur primaire ont été à la base du ralentissement du rythme de croissance du PIB. En effet, la valeur ajoutée des secteurs secondaire et tertiaire a augmenté respectivement de 6.5% et 3.5%, tandis que celle du secteur primaire s'est contractée de 2.2%.



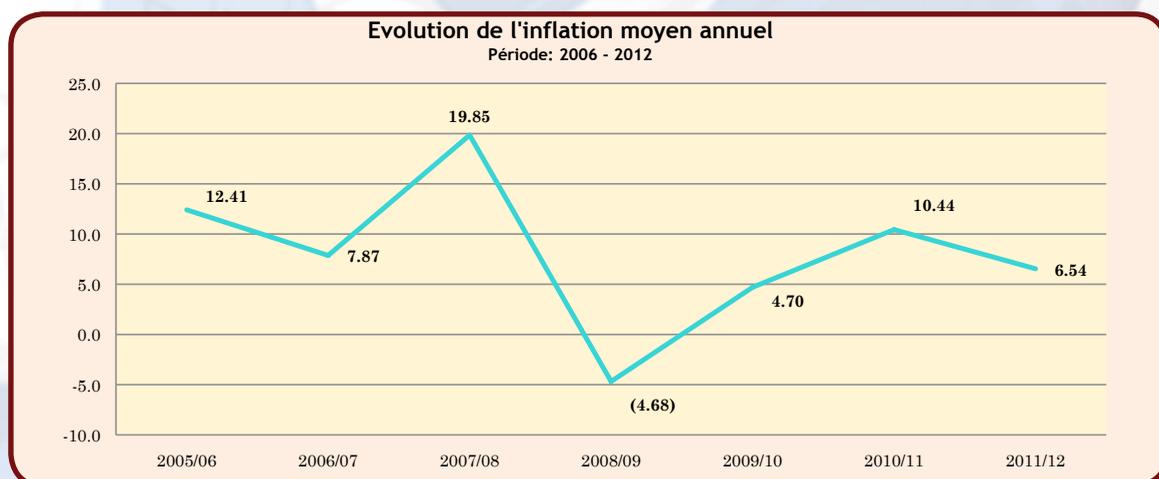
## FINANCES PUBLIQUES

Les dépenses publiques ont connu une progression notable de 21.6%, totalisant 52.1 milliards de gourdes contre 42.8 milliards l'exercice précédent. Parallèlement, les recettes fiscales, d'environ 42.3 milliards de gourdes, ont enregistré en 2012 une augmentation de 1.1 % par rapport à 2011. Le taux de perception des recettes, c'est-à-dire le rapport des recettes sur le PIB, est estimé à 12.9% en 2012 contre 14.1% en 2011. En dépit de la faible performance des recettes fiscales, le gouvernement n'a pas eu recours au financement de la Banque Centrale grâce aux financements externes disponibles pour les dépenses d'investissement notamment.



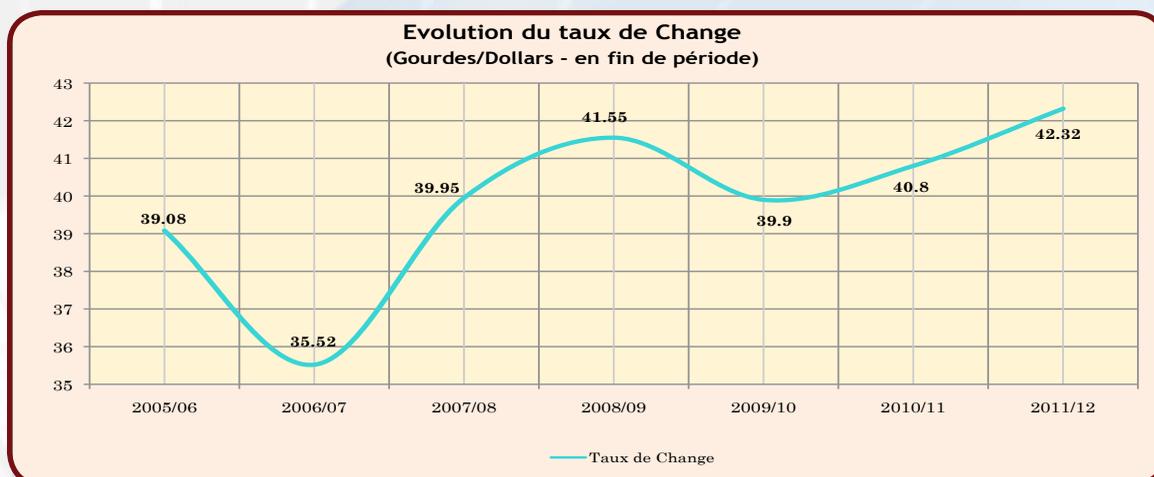
## NIVEAU DES PRIX

Le taux d'inflation en glissement annuel est passé de 10.4% en 2010 – 2011 à 6.5% en 2011 - 2012. La baisse des prix des produits céréaliers sur le marché international et la stabilité des prix des produits pétroliers sur le marché local ont contribué au ralentissement du rythme d'évolution de l'indice général des prix à la consommation.



## COURS DE CHANGE

Le taux de change de la gourde par rapport au dollar américain s'est établi à 42.3222 gourdes à la fin du mois de septembre 2012 contre 40.8742 en septembre 2011. En dépit des interventions de la Banque Centrale, la tendance à la dépréciation de la gourde par rapport au dollar s'est poursuivie traduisant ainsi le déséquilibre persistant entre l'offre et la demande de devises sur le marché des changes.



## AGREGATS MONETAIRES

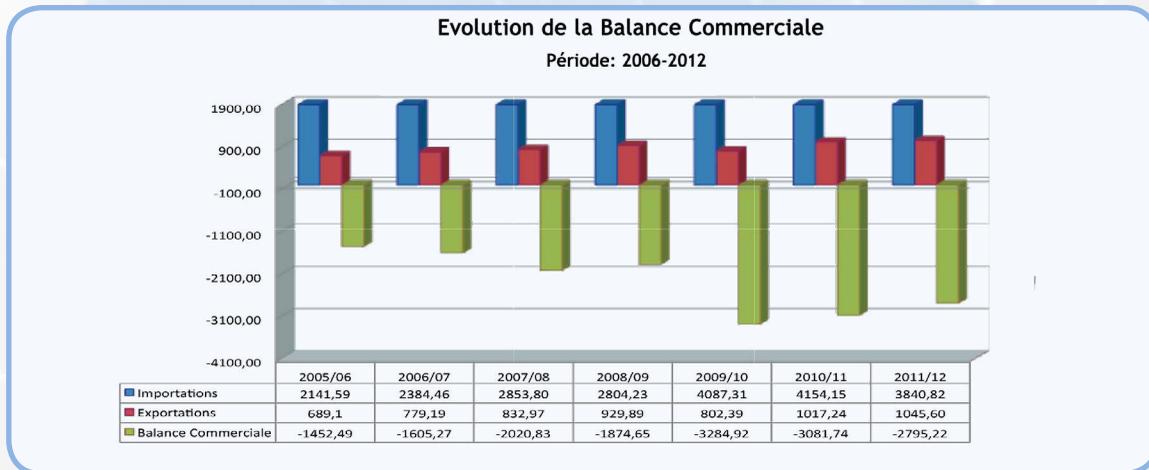
La situation monétaire s'est caractérisée par une forte progression du crédit accordé au secteur privé par le système bancaire, une contraction des avances de la Banque Centrale au secteur public et un ralentissement du rythme de croissance de la masse monétaire. La monnaie au sens large, M3, a ainsi crû de 7.6% pour se fixer à 149.676 MG, contre 10.02% et 22.7% respectivement en 2011 et 2010. Cette croissance résulte principalement de la progression de 7.29% des dépôts en dollars. Au niveau de l'agrégat M1, une accélération de l'accroissement de la monnaie en circulation a été observée, soit 9.95 % pour l'exercice sous-étude contre 6.47 % en 2011. Quant à la faible progression de la quasi-monnaie, elle reflète la hausse de 2.25% des dépôts d'épargne alors que les dépôts à terme en gourdes ont diminué de 7.13%.

**Évolution des principaux agrégats monétaires**  
(En millions de gourdes)

	Septembre 2010	Septembre 2011	Décembre 2011	Mars 2012	Juin 2012	Septembre 2012
Avoirs Extérieurs nets	92,251	104,581	105,596	110,691	113,621	116,015
Crédit intérieur net	34,171	34,506	33,823	29,438	29,492	33,620
Crédit public net	-6,414	-16,020	-19,208	-26,244	-30,583	-31,953
Crédit privé	40,585	50,526	53,031	55,682	60,075	65,573
Masse Monétaire M1	37,456	40,988	42,570	40,980	41,738	46,382
Quasi Monnaie	28,610	29,339	29,225	29,813	30,193	29,478
Dépôts en devises	60,355	68,760	67,624	69,336	71,183	73,774

## BALANCE COMMERCIALE

Au cours de cet exercice, une contraction de 9.3 % du déficit de la balance commerciale a été enregistrée. Cette situation résulte d'une hausse de 2.7 % des exportations et d'une diminution de 7.5 % des importations. Alors que les importations ont totalisé 3.8 milliards de dollars américains contre 4.1 milliards de dollars l'exercice précédent, les exportations sont passées de 1.01 milliard à 1.05 milliard de 2011 à 2012.





# Chiffres clés et Performances



## LES CHIFFRES CLES AU 30 SEPTEMBRE 2012

	Secteur Bancaire	BNC
<b>Postes clés du Bilan (En millions de gourdes)</b>		
Prêts totaux	51,860,166	6,347,999
Actif total	170,555,705	41,606,304
Dépôts totaux	146,838,095	36,616,740
Fonds Propres totaux	10,917,207	2,191,393
<b>Postes clés de l'Etat des Résultats (En millions de gourdes)</b>		
Produit Net Bancaire	8,230,873	1,222,645
Charges d'exploitation	5,491,796	806,290
Profit avant versement au Trésor Public	2,347,311	400,810
<b>Structure Financière</b>		
Avoir des actionnaires en % de l'actif	6.40%	5.27%
Dépôts en % de l'actif	86.09%	88.01%
<b>Qualité de l'actif</b>		
Prêts improductifs bruts en % des Prêts bruts	2.42%	2.25%
Provision pour créances douteuses en % des prêts improductifs bruts	96.66%	131.30%
Prêts improductifs nets en % de l'avoir des actionnaires	0.39%	-2.10%
<b>Rentabilité</b>		
Rendement de l'actif ( ROA )	1.38%	1.03%
Rendement de l'avoir des actionnaires ( ROE )	21.93%	19.76%
Revenus nets d'intérêts en % des revenus d'intérêts	92.44%	94.42%
Rendement moyen des Prêts	8.07%	11.59%
Dépenses d'exploitation en % du produit net bancaire	66.72%	65.95%
Productivité par employé ( en milliers de gourdes )	2,223	2,395

Sources : Rapport Statistiques et Indicateurs financiers BRH

## LES PERFORMANCES DE LA BNC

La BNC a bouclé l'exercice 2011-2012 avec une performance financière inédite dans son histoire: la réalisation de 428.8 millions de gourdes de profit, soit l'équivalent de 10.1 millions de dollars américains. Ce profit est quasiment le double de celui de 215.3 millions de gourdes réalisé en 2011.

La performance de la BNC ne se limite pas uniquement au résultat d'exploitation, c'est aussi et surtout la consolidation de la Banque dans toutes ses composantes, telles que:

Une meilleure composition de l'actif en 2012, par rapport à 2011 :

	2011	2012
Liquidités	60.76%	52.40%
Placements	21.46%	25.20%
Prêts nets	10.63%	15.40%
Autres actifs	7.15%	7.00%

- Une croissance du portefeuille de 66% et une amélioration de sa qualité. Le taux de prêts improductifs passe de 4.8% en 2011 à 2.25% en 2012;
- Un meilleur emploi des ressources tant en crédits accordés qu'en placements des excédents de trésorerie. Le ratio de liquidités passe de 60.76% en 2011 à 52.4% en 2012 ;
- Un meilleur contrôle des dépenses d'exploitation entraînant la réduction du coefficient d'exploitation de 73% en 2011 à 65.95% en 2012 ;
- Une meilleure productivité par employé passant de 2.06 millions de gourdes en 2011 à 2.395 millions de gourdes en 2012 ;
- Un meilleur rendement de l'actif total passant de 0.72% en 2011 à 1.03% en 2012 ;
- Un meilleur rendement des Fonds Propres passant de 13.68% en 2011 à 19.76% en 2012;
- Le retour au respect de la norme réglementaire de 12% de Fonds propres. Le ratio Cook passe de 11.70% au 30 septembre 2011 à 13% au 30 septembre 2012 ;
- L'augmentation substantielle des parts de marché comme présentée ci-dessous :

	2011	2012
Actif total	23.50%	24.39%
Dépôts totaux	23.45%	24.94%
Portefeuille de prêts	10.34%	12.32%
Produit net bancaire	11.89%	14.39%

- L'augmentation du nombre de déposants. Le nombre de comptes de dépôts passent de 345,607 au 30 septembre 2011 à 352,425 au 30 septembre 2012 ;
- L'augmentation du nombre de prêts, de 19,781 au 30 septembre 2011 à 26,043 au 30 septembre 2012 ;
- L'augmentation des points de vente de 29 en 2011 à 31 en 2012 avec la réouverture de la succursale de la Rue des Miracles, le 12 janvier 2012, et l'ouverture de la nouvelle succursale de la Rue Pavée.

La BNC est au-dessus de la moyenne du secteur en terme de qualité de l'actif, dans tous les aspects considérés, tels que :

- Plus faible taux de prêts improductifs;
- Meilleure couverture de provision sur les prêts improductifs;
- Meilleure couverture des prêts improductifs par les Fonds Propres.

En termes de rendement de l'actif et de rentabilité des Fonds Propres, la BNC se trouve dans les limites du secteur. Par contre, elle est en meilleure position par rapport à la moyenne du secteur pour les ratios qui suivent:

- Meilleure marge nette d'intérêts ;
- Meilleur rendement moyen des prêts ;
- Meilleur coefficient d'exploitation ;
- Meilleure productivité du personnel.

# Activités commerciales

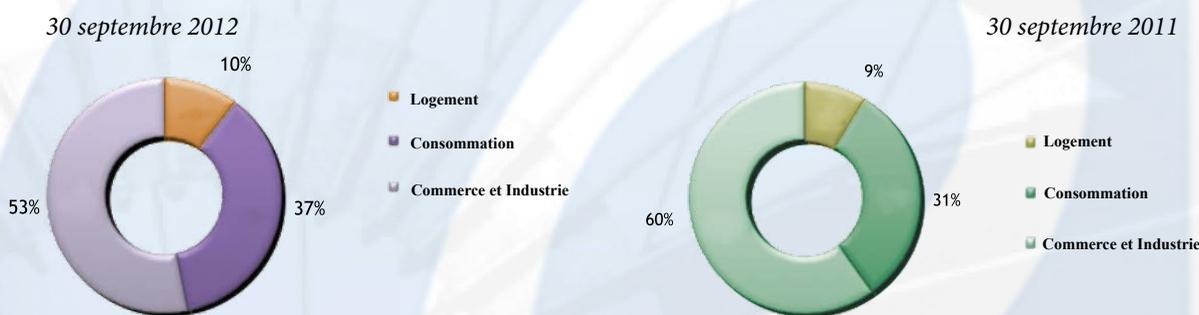


# ACTIVITÉS COMMERCIALES

## Crédit

Les activités de crédit de la BNC ont connu un rebondissement au cours de l'exercice 2011-2012, après un certain ralentissement enregistré en 2010-2011. La Banque a apporté une contribution soutenue à l'économie en 2012 avec le décaissement d'environ 2 milliards de gourdes et 53 millions de dollars américains. Il en a résulté une croissance du portefeuille de prêts de 66% comparée à 2011, performance nettement supérieure à la moyenne du secteur bancaire de 39% et une augmentation du nombre de comptes de prêts passant de 19,781 à 26,043.

### Répartition du portefeuille de prêts



Les prêts commerciaux ont bénéficié de la plus grande partie des décaissements, soit plus de 50%. Ces prêts sont accordés à des secteurs vitaux de l'économie nationale comme :

Gourdes	
Energie électrique	1,135,920,555
Produit pétrolier	18,788,721
Télécommunications	544,557,478
Industrie	329,084,119
Hôtellerie	233,372,151
Infrastructure routière et Transport	16,575,425

Les prêts à la consommation ont reçu 1.5 milliard de gourdes, soit plus de 35% des décaissements. Ils sont alloués en grande partie aux Agents de la Fonction Publique dans le cadre du Programme Kredi pa'm. Au cours de l'exercice 2011-2012, la BNC a révisé à la baisse le taux d'intérêt sur ces prêts, dans l'objectif d'améliorer les conditions de vie des bénéficiaires.

Les prêts au logement ont bénéficié de moins de décaissements, soit environ 500 millions de gourdes. Ils comprennent le Programme Kay pa'm, une composante très prometteuse qui commence à se développer. Au cours de l'exercice 2011-2012, la BNC a décaissé environ 70 millions de gourdes dans le cadre de ce programme. Une évaluation réalisée au 30 septembre 2012 a révélé un intérêt grandissant du public, mais aussi des éléments de blocage qui sont liés aux titres de propriété inexistants, erronés et/ou incomplets. Convaincu du rôle que l'institution est appelée à jouer dans la reconstruction du pays et des avantages offerts par le programme Kay pa'm, le Conseil d'Administration poursuit ses efforts en vue de trouver une alternative de mitigation des risques.

## Caractéristiques du programme Kay pa'm

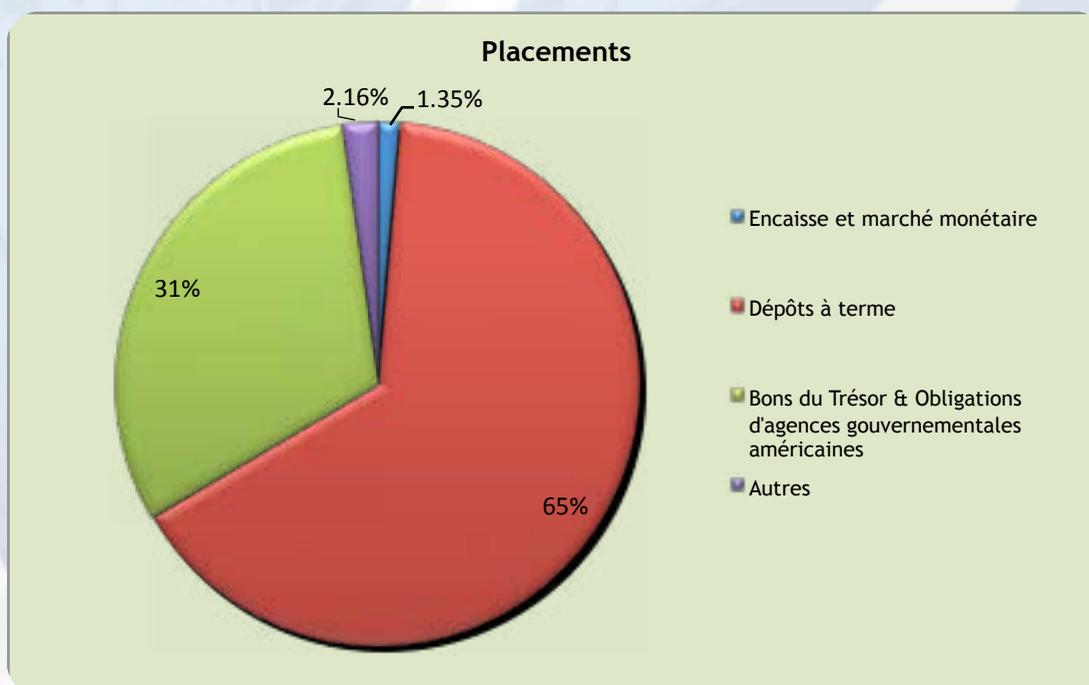
Activités financées	Réhabilitation d'immeubles affectés par le séisme du 12 janvier 2010
	Reconstruction d'immeubles résidentiels détruits par le séisme du 12 janvier 2010
	Extension, aménagement ou réparation d'immeuble dont le solliciteur est propriétaire
	Acquisition de terrain et construction d'immeuble à caractère résidentiel
	Acquisition d'immeuble à caractère résidentiel
Montant du crédit alloué	Construction de villages par l'Etat Haïtien ou par des Promoteurs immobiliers.
Taux d'intérêt	85% à 100% du coût total du projet suivant le cas comme indiqué au paragraphe précédent
Délai de remboursement	Fixe (8% l'an) sur les dix (10) premières années
Charges mensuelles de remboursement	Maximum 30 années (360 mois)
Conditions premières d'éligibilité	40% maximum du salaire brut de l'employé ou des revenus du couple
Garanties	Financement de la résidence principale
Sûretés	Hypothèque conventionnelle de premier rang sur le bien, objet du financement
	Assurance immeuble et Assurance vie adossée au remboursement du prêt, en cas de décès

### Placements:

En 2012, la BNC a développé un portefeuille de placements très diversifié avec des institutions financières américaines et régionales jouissant d'une excellente réputation tant aux Etats Unis qu'en Haïti. Ces placements sont effectués en conformité avec la politique de la Banque, privilégiant la sécurité de l'investissement et la disponibilité des fonds en cascade, à court et à moyen terme. Le peu d'appétit de la BNC pour les risques sur les placements n'a pas favorisé une rentabilisation optimale, néanmoins, sa stratégie de trésorerie lui garantit d'une part, des revenus d'intérêt en couverture des coûts des fonds, d'autre part des disponibilités suffisantes pour faire face à ses engagements.

Les principaux types de placements comprennent :

- Les Dépôts à terme (DAT), avec des périodes de maturité allant de 3 à 12 mois, représentant 55% du portefeuille . Ils sont placés dans une Institution financière régionale dans laquelle la BNC est actionnaire et entretient des relations d'affaires, depuis plus de 30 ans.
- Les Bons du Trésor américain et des Agences fédérales américaines représentant 31% des placements. Ils sont notés (AAA) (AA) par les deux principales agences de notation financière des Etats Unis, Moody's et Standard and Poor's. Ces placements ont des périodes de maturité allant au-delà de 10 ans.
- Les certificats de dépôts (CD) garantis par la « Federal Deposit Insurance Corporation (FDIC)» représentant 10% des placements. Plus de 65% de ces dépôts ont une période de maturité de 0 à 5 ans alors que le reste, soit environ 35%, arrivera à maturité à des échéances différentes allant jusqu'à 10 ans.
- Les bons d'entreprises représentent environ 2% du portefeuille. Ils sont principalement notés A par les Agences de notation financière Moody's and Standard Poor's, à plus de 70%. Leur maturité s'étend sur diverses échéances allant sur 10 ans et plus.



## Assurance BNC

L'Assurance BNC représente un produit d'avenir pour la BNC. Lancée en 2008, elle n'a pas encore atteint sa vitesse de croisière dans la mêlée des événements malheureux survenus en 2010 et 2011. Elle continue cependant à progresser comme en témoigne sa performance en 2012, avec la vente et le renouvellement de plus de 547 polices. Les primes et commissions correspondantes sont aussi en hausse. La BNC travaillera au renforcement de ce produit pour mieux servir sa clientèle.

Les produits d'assurance de la BNC sont commercialisés en partenariat avec la Alternative Insurance Company (AIC), l'une des plus importantes compagnies d'assurance en Haïti. Outre les produits d'assurance qui sont présentés ci-dessous, la BNC facilite désormais à sa clientèle l'accès au produit d'assurance funéraire de la AIC, Protecta, dans toutes ses succursales de la zone métropolitaine de Port-au-Prince, en attendant leur disponibilité dans tout le réseau.

Les produits d'assurance de la BNC comprennent :

- L'assurance véhicule offerte avec des options additionnelles répondant aux préoccupations et soucis du moment ;
- L'assurance multirisque entreprise et habitation avec des options additionnelles en terme de couvertures et des modes de paiement allégés ;
- L'assurance vie temporaire à capital fixe répondant aux besoins de garantie d'un prêt, d'un investissement ou d'une prévoyance familiale ;
- L'assurance vie 024, un produit BNC pour les personnes âgées de 22 à 49 ans, disponibles à travers tout le réseau de la BNC dans un délai de 24 heures, sans examens médicaux et à des prix défiant toute concurrence.

## Achats & ventes de devises

Au cours de l'exercice 2011-2012, la BNC a acheté 213 millions de dollars américains et en a vendu 219. Comparées aux volumes d'achats et de ventes de l'exercice précédent de 115 millions et 119 millions de dollars respectivement, les transactions de change ont augmenté d'environ 85% en 2012.

L'augmentation des revenus de change n'a pas été proportionnelle à celle des transactions de change. Les revenus sont passés de 55.7 millions de gourdes en 2011 à 77.6 millions de gourdes en 2012, soit une augmentation de 39%. Les cours de change ont été en moyenne de 41.6360 à l'achat et de 41.9179 à la vente en 2012, alors qu'ils étaient de 40.2662 à l'achat et 40.6944 à la vente en 2011. Il en a résulté une marge de 0.2819 centime de gourdes et de 0.42 centime par dollar vendu, en 2012 et 2011 respectivement.

## Services au Trésor Public

Dans son rôle de caissière de l'Etat dans les villes de province où la BRH n'est pas présente, la BNC collecte des recettes internes, des droits de douanes et autres taxes pour le compte du Trésor Public.

Les recettes collectées au cours de l'exercice 2011-2012 sont comme suit :

	Gourdes	Dollars
Recettes internes	1,399,417,733	
Droits de douane	523,667,097	41,480
Taxe sur Chiffre d'Affaires	25,758,532	
Droits de timbres	22,428,655	

## Services à la clientèle

Au cours de l'exercice 2011-2012, la Banque a entrepris des actions visant l'amélioration de la qualité des services à sa clientèle à travers son réseau de 31 succursales réparties sur tout le territoire national. Parmi ces actions, il convient de souligner :

- La réouverture de la succursale de la Rue des Miracles



- L'ouverture d'une nouvelle succursale à la Rue Pavée



- La mise à la disposition des Directeurs des succursales des villes de province de moyens de transport, permettant un meilleur rapprochement avec leur communauté et facilitant les services de proximité.



# Gestion des Risques



## GESTION DES RISQUES

Depuis environ douze (12) ans, les Conseils d'Administration pratiquent une gestion plus prudente à l'égard des risques. Ce qui a permis de sortir la BNC de son état de faillite et de la propulser, depuis tantôt cinq (5) ans, au peloton de tête des trois (3) premières banques du secteur bancaire haïtien partageant plus de 80% des ressources financières.

La gestion des principaux risques: Risques de crédit, Risques de marché, Risques opérationnels, Risques Réglementaires, incluant le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, requiert ainsi une structure solide de contrôle interne. Les contrôles de 1er et de 2ème niveau sont assurés par chaque employé et chaque responsable dans la chaîne de contrôle interne. Le Bureau du Contrôleur intervient au 3ème niveau pour s'assurer de l'application des politiques et procédures internes ainsi que des dispositifs de mesure, de maîtrise et de surveillance des risques bancaires et des normes réglementaires. Les activités de contrôle pratiquées par la BNC pour contrer les effets pervers des risques comprennent:

### CREDIT

**Organisation de la gestion des risques.-** La structure chargée de la gestion des risques de crédit comprend :

- La Direction du Crédit assurant l'interface avec les clients pour toute question y relative, analyse les requêtes et soumet ses recommandations au Comité de crédit;
- Le Comité de crédit qui est l'unique organe de décision d'octroi de crédit;
- L'Administration du Crédit autorisant les décaissements et assurant la gestion des dossiers de crédit, des titres et documents de garantie, etc;
- L'Unité de Recouvrement assurant le processus de recouvrement à l'amiable;
- Le Bureau du Contentieux chargé de l'analyse des titres de propriété et autres documents légaux et de la formulation des recommandations appropriées à la Direction du Crédit. Il s'occupe également du recouvrement forcé des créances litigieuses;
- Le Bureau du Contrôleur veillant au respect des politiques et procédures ;
- Le Comité d'Audit qui supervise le travail de l'audit interne ;
- Le Comité de Direction qui reçoit et analyse le rapport de l'évolution des activités de crédit en référence au budget établi ;

- Le Conseil d'Administration assurant le suivi de l'évolution du portefeuille, la supervision des activités de crédit et de la relation avec la clientèle, la validation des décisions de crédit.

**Dispositifs de contrôle interne.**- Les outils de référence des activités de crédit comprennent :

- Le manuel de politiques de crédit ;
- Le manuel de procédures de crédit ;
- Le barème de tarification des risques ;
- Les normes prudentielles édictées par la Banque de la République d'Haïti.

**Décisions de crédit.**- Les décisions de crédit suivent, de manière rigoureuse la politique de crédit de la Banque. Elles sont prises en **comité** après un processus de connaissance du client et de ses affaires, suivi d'un diagnostic de sa situation économique et financière, réalisé à l'aide d'un progiciel mis à la disposition de la Direction du Crédit à cet effet. S'il s'agit de crédit hypothécaire, les titres de propriété font l'objet d'une analyse au préalable par le Bureau du Contentieux de la Banque, suivie de recommandations.

**Tarification des risques.**- La politique de tarification des risques est revue de façon périodique et mise à jour en fonction de l'évolution du marché, d'une part, et du niveau des risques d'autre part. Depuis tantôt trois ans, les taux d'intérêt sur les prêts ont chuté jusqu'à atteindre presque le même niveau tant pour les prêts en Gourdes que pour les prêts en Dollars américains.

**Couverture et atténuation des risques.**- Les prêts aux entreprises sont en général couverts par des garanties hypothécaires et des sûretés additionnelles, suivant le niveau de risques. Quant aux prêts aux institutions du secteur public, ils sont couverts par des garanties de l'Etat. Les prêts aux particuliers sont couverts par un cash collatéral ou par le bien acquis sous forme de nantissement ou d'hypothèque, suivant le cas.

**Qualité de crédit.**- La qualité du portefeuille de crédit de la BNC s'est améliorée progressivement et se retrouve à la fin de l'exercice 2012 dans les limites du secteur après l'assainissement du portefeuille. Environ 98% des prêts sont classés productifs d'intérêt, dans les catégories A à C au 30 septembre 2012, suivant le rapport de la Banque de la République d'Haïti (BRH), contre 95% en 2011. Les prêts improductifs nets de provisions représentent environ -2% des Fonds Propres.

**Diversification du portefeuille.**- Le degré de concentration du portefeuille a continué à diminuer en 2012. La politique de garantie de la BNC et l'augmentation significative des Fonds Propres, à partir des profits réalisés, constituent deux leviers à la réduction de l'impact de ce risque.

**Gestion de la délinquance.**- Elle est gérée à partir d'un processus comprenant :

- La surveillance et le suivi avec les clients par la Direction du Crédit ;

- Les tentatives de recouvrement à l'amiable par l'Unité de Recouvrement ;
- Le processus de recouvrement forcé par le Bureau du Contentieux ;
- La poursuite du processus de recouvrement forcé par des cabinets d'avocats externes.

## **MARCHE**

Le risque de taux d'intérêt et celui de change sont parmi les typologies de risques de marché les plus dominants à la BNC. La gestion des risques de marché s'inscrit dans une démarche de maximisation des revenus de la Banque, d'une part, du respect des engagements et des normes réglementaires d'autre part. La gestion de ce risque implique :

- La Direction Financière assurant la gestion de la trésorerie;
- La Direction des Opérations Internationales et du Change gérant les activités correspondantes ;
- Le Comité de trésorerie (Gestion Actif /Passif) assurant l'analyse hebdomadaire de l'évolution des comptes correspondants et la surveillance des paramètres de marché ;
- Le Bureau du Contrôleur veillant au respect des politiques et procédures.

Les dispositifs de contrôle interne permettant de bien gérer les risques de marché sont les politiques de crédit, de trésorerie et de change avec le respect des limites et des restrictions établies ainsi que la surveillance du marché et de l'application des procédures. Parmi les points forts des politiques, il y a lieu de citer :

- Le principe de taux variable sur l'ensemble du portefeuille de crédit. Il n'y a que le Programme de prêts Krédi pa'm qui soit à taux fixe sur 10 ans ;
- La politique de position de change nulle ou quasi-nulle pratiquée par la Banque ;
- La régularité dans l'analyse de l'évolution du marché par le Comité de trésorerie.

## **OPERATIONS**

Les dispositifs de contrôle interne mis en place par la Banque ont aussi pour objectif de réduire l'impact des risques opérationnels.

Les risques humains sont classés parmi les plus importants. Ils sont gérés par la Direction des Ressources Humaines dans un esprit d'équilibre et de recherche d'efficacité. Les éléments caractéristiques de cette gestion au cours de l'exercice 2011-2012 sont les suivants:

### **Recrutement :**

Quatre-vingt-onze (91) stagiaires recrutés sur concours ont fait leur entrée à la BNC en 2012. Il s'agissait de combler le vide créé par le départ de cinquante (50) employés au cours de l'exercice, pour des raisons diverses (démissions, mises en disponibilité, licenciements, décès, retraites etc.). De plus, l'ouverture de la nouvelle succursale de la Rue Pavée et la réouverture de la succursale de la Rue des Miracles ont aussi généré un besoin en ressources humaines.

L'effectif total de la Banque est passé de 490 employés au 30 septembre 2011, à 531 au 30 septembre 2012, soit une augmentation de 41 employés non inclus le personnel de soutien (agents de sécurité, chauffeurs, messagers, ménagers/ères).

### Formation continue

Les employés de la BNC ont participé activement à des séances de formation continue dans divers domaines au cours de l'exercice. Le tableau ci-dessous résume quelques uns des conférences, séminaires et formation de courte durée :

Thèmes	Participants	Lieu et Dates
Séminaires d'intégration des nouveaux employés	91 Stagiaires recrutés pendant l'exercice	BNC, Siège Social, Port-au-Prince Durée : 3 mois
Gestion des Ressources Humaines Administration Marketing et Communication	35 Cadres	Port-au-Prince Octobre 2011 à janvier 2012
Lutte contre le Blanchiment des Capitaux d'origine illicite et le financement du terrorisme - 17ème Conférence internationale sur le blanchiment des capitaux et le crime organisé - 6 Séminaires dispensés par des cadres de l'institution	Le Président du Conseil d'Administration, un membre du Conseil et l'officier de conformité  409 membres du personnel, incluant stagiaires, employés et cadres des différentes Succursales et du Siège	Floride, Etats-Unis d'Amérique 19, 20 et 21 mars  BNC, Siège Social, Port-au-Prince Octobre 2011 à juillet 2012
Conférence sur le financement agricole	2 Cadres supérieurs	République Dominicaine 28 et 29 mars 2012
Système de rémunération et d'intéressement	3 Cadres de la Direction des Ressources Humaines	Port-au-Prince 30 mars au 13 avril 2012
Gestion des risques liés à l'utilisation de la carte plastique	2 Cadres supérieurs	Floride, Etats-Unis d'Amérique 7 au 10 mai 2012
Gestion des Assurances	7 Cadres	Port-au-Prince 18 au 21 juin 2012 & 25 au 28 juin 2012

Cadre légal et performances sociales.

2 Officiers

Moulin sur Mer  
10 au 11 juin 2012

Gestion des risques dans l'entreprise.

3 Cadres

Port-au-Prince  
21 au 22 juillet 2012.



Vue d'une séance de formation à la BNC

Dans le cadre du programme de formation continue à cycle long, 28 Cadres et employés de la Banque reçoivent une formation de longue durée en **Économie monétaire, financière et bancaire** à l'Institut Technique de Banque (ITB), en coordination avec l'Association Professionnelle de Banque (APB).

## Motivation et Sensibilisation

La BNC offre des avantages à ses employés et cherche de plus en plus à améliorer leurs conditions de vie. Parmi ces avantages, il convient de citer : un fonds de régime de retraite garantissant un revenu décent à l'employé à la retraite, une couverture d'assurance maladie et vie de l'employé jusqu'à son décès, des facilités de crédit et un plan de carrière. La Direction des Ressources Humaines accompagne aussi les employés dans diverses circonstances de leur vie, dans les moments de joie, comme dans les moments difficiles.

Par ailleurs, le 12 janvier 2012, la BNC a encore marqué son histoire par la remise pour la première fois du **Prix Bénique Joseph** à un messenger, **Sainté Filius**. Après un long processus de sélection par le jury composé des Directeurs de la Banque, le dévolu a été jeté sur **Sainté Filius**, comme employé de l'année qui a le plus rapproché les valeurs reconnues en Bénique Joseph, chauffeur exemplaire de la Banque, décédé lors du séisme du 12 janvier 2010, après 26 ans de loyaux services.



Le **Prix Bénique Joseph** a été institué en mémoire de Bénique Joseph qui a marqué son passage à la BNC par des valeurs et qualités exceptionnelles comme : la discipline, la disponibilité, le dévouement au travail, le respect des règlements et surtout le sens de la responsabilité. Il permet aussi de récompenser, le 12 janvier de chaque année, l'employé de la BNC qui se rapproche le plus des qualités de Bénique Joseph.

La cérémonie s'est déroulée à la succursale de la Rue des Miracles, en présence du Conseil d'Administration de la Banque, des Cadres et des Employés. C'était non seulement l'occasion de remettre le **Prix Bénique Joseph** à **Sainté Filius**, mais aussi un message de reconnaissance et un appel à l'excellence.

## CONFORMITE REGLEMENTAIRE

La BNC est une Banque citoyenne, respectueuse des lois de la République. Elle veille à l'application et au respect scrupuleux des lois et règlements auxquels son fonctionnement est lié, comme: la loi bancaire en vigueur sur le fonctionnement des banques en Haïti, les circulaires de la Banque Centrale, la loi réglementant son fonctionnement et la loi sur le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme.

Au 30 septembre 2012, la BNC est en conformité avec les normes réglementaires établies par la BRH, comme celle de suffisance des Fonds Propres de 13% qui est en dépassement de la limite minimale de 12%. Rappelons que pendant cinq (5) ans, la BNC n'était pas en conformité des Fonds Propres, suite à l'acquisition des actifs et passifs de l'ex SOCABANK. La BNC avait obtenu une dérogation de la BRH qui lui avait permis de poursuivre son fonctionnement et de remonter la pente.

En termes de conformité par rapport au Blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, la BNC est engagée dans la lutte contre ce fléau. Sa stratégie tourne autour d'un programme de prévention et de détection en 5 axes comprenant :

1. La mise en place de politiques et procédures permettant de prévenir l'intrusion de fonds d'origine douteuse ;
2. La formation des employés et la divulgation des informations de sensibilisation;
3. La mise en place d'outils nécessaires à la détection de transactions d'origine douteuse ;
4. Le renforcement de la structure de contrôle au niveau des directions commerciales, d'une part, et du Bureau de conformité, relevant du Bureau du Contrôleur d'autre part ;
5. La communication et la collaboration avec les institutions impliquées dans la lutte.

# Activités sociales



## ACTIVITÉS SOCIALES

La BNC, dans son rôle de banque citoyenne, participe dans plusieurs activités à caractère social, culturel ou d'intérêt public. Cette participation est généralement supportée par son budget de marketing et de relations publiques. Parmi les activités ayant bénéficié d'une contribution au cours de l'exercice sous forme de don, de subvention et ou de sponsorship, citons principalement :

### Le Colloque sur la Finance et la Technologie

La BNC a participé au Colloque sur la Finance et la Technologie appliquée réalisé par Group Croissance, en partenariat avec la Banque de la République d'Haïti (BRH) au cours de la période du 18 au 20 avril 2012. Ce colloque de trois jours est le deuxième du genre organisé pendant deux années consécutives. Le principal objectif était de faciliter l'inclusion financière en Haïti. Des experts locaux en Finance, Economie, Comptabilité, Responsables des Banques en Haïti et étudiants, avec des invités venus de Santo Domingo, ont eu l'occasion de discuter pendant trois jours de sujets financiers, les uns plus importants que les autres comme : la situation macroéconomique du pays, la Politique monétaire de la BRH, la situation du système bancaire haïtien en 2011 et les perspectives, le secteur des assurances, la microfinance, la monnaie électronique, les investissements publics et l'environnement des affaires et enfin la nouvelle loi bancaire.

### Les festivités carnavalesques

La BNC est toujours présente aux festivités carnavalesques, la plus grande fête populaire du pays. La photo ci-dessous illustre le char allégorique offert au Ministère de la Culture lors du Carnaval National aux Cayes.



La BNC était aussi présente au Carnaval des Fleurs à Port-au-Prince comme en atteste le superbe char allégorique ci-dessous monté par la Reine des Reines.



D'autres activités ont bénéficié de la générosité de la BNC au cours de l'exercice 2012. Citons par ordre chronologique:

#### **Novembre 2011**

- 3ème foire agro-artisanale et écotouristique à Torbeck ;
- Don de 120 chaises pliantes à la Cathédrale de Hinche, à l'occasion de sa fête patronale;

#### **Décembre 2011**

- Foire à Hinche ;
- Raffle en faveur des Universitaires;

#### **Janvier 2012**

- Spectacle Cœur de Femmes ;

#### **Février 2012**

- Achat de Billets d'avion en faveur d'une fillette souffrant de malformation cardiaque qui allait se faire opérer à l'étranger ;

#### **Mars 2012**

- Etats généraux de l'investissement organisés par le Gouvernement de la République ;
- Fête du Cacao à Dame Marie;

## Avril 2012

- 5ème édition du festival d'Aquin réalisé du 5 au 7 avril 2012 ;

## Juillet 2012

- Congrès scientifique des arpenteurs ;
- Commémoration tricentenaire de la fondation de la commune de Grande Rivière du Nord;
- Célébration de la fête patronale de Mirebalais;

## Septembre 2012

- Don de bancs à la paroisse St Michel de Jacmel, à l'occasion de sa fête patronale;
- Primes accordées aux lauréats des classes terminales (Rhéto et Philo).

## Les activités sociales en faveur du personnel

En plus d'accompagner les employés dans diverses circonstances de leur vie, l'institution s'investit dans des activités susceptibles de resserrer les liens entre les membres de son personnel et de développer chez eux l'esprit d'appartenance, de partage et de solidarité. Parmi les activités réalisées au cours de l'exercice 2011-2012, il y a lieu de retenir:

- Les festivités traditionnelles de fin d'année ;
- Deux dîners à l'occasion de départs à la retraite de deux cadres qui ont marqué l'institution et le personnel pendant plus de 30 ans de bons et loyaux services : il s'agit de Monsieur **Joseph Edy Dubuisson** ancien Directeur Général, et Madame **Ginette Bonbon**, ancienne Directrice des Opérations;



- La célébration avec le Personnel et les Clients du 33e anniversaire de la BNC ;



- La messe du souvenir en mémoire de Monsieur Guiteau Toussaint, Président du Conseil d'Administration, mort tragiquement le 12 juin 2011.



# Analyse des États Financiers



## ANALYSE DE L'ETAT DES RESULTATS

### Evolution des Principaux postes (En milliers de Gourdes)

	Septembre 2009	Septembre 2010	Septembre 2011	Septembre 2012
Revenus d'intérêt / Prêts	588,191	584,757	551,351	619,207
Revenus d'intérêt / Placements	243,333	120,367	42,651	91,904
Autres revenus	170,498	339,810	291,905	601,766
<b>Produit Net Bancaire</b>	<b>911,604</b>	<b>995,306</b>	<b>853,055</b>	<b>1,267,092</b>
Provision pour perte / prêts	40,500	143,552	-49,842	42,168
Charges d'exploitation	713,053	643,021	687,534	796,130
<b>Profit avant versement au Trésor Public</b>	<b>158,051</b>	<b>208,735</b>	<b>215,363</b>	<b>428,794</b>

### PRODUIT NET BANCAIRE (PNB)

Le Produit Net Bancaire de la Banque a dépassé pour la première fois, la barre psychologique de un (1) milliard de gourdes en passant de 853 millions de gourdes en 2011 à 1.2 milliard de gourdes en 2012, soit une croissance de 48.5%. Cette performance est attribuable aux éléments suivants:

#### Revenus d'intérêt

Représentant 56% du Produit Net Bancaire, ils sont en hausse d'environ 20% par rapport à l'exercice précédent. Ils comprennent:

- Les revenus d'intérêt sur prêts de 619.2 millions de gourdes, représentant environ 50% du Produit Net Bancaire et en progression de 12% par rapport à ceux de l'exercice précédent de 551 millions de gourdes. Soulignons la baisse des revenus d'intérêts sur les prêts en 2011 due à l'effet double de baisse de volume du portefeuille et des taux d'intérêt.

- Les revenus d'intérêt sur les placements en hausse de 115% par rapport à 2011. La nouvelle stratégie d'emploi des excédents de trésorerie, dans des instruments financiers avec garantie sur le principal et un contrôle rigoureux de la durée, a favorisé une évolution favorable du volume des placements et des revenus correspondants. Les revenus d'intérêts sur les Bons BRH se sont stabilisés en 2011 et 2012 à hauteur de 25 millions de gourdes, soit 2% du PNB.

### **Autres revenus**

Ils représentent 47% du Produit Net Bancaire, ce qui leur confère un rôle déterminant dans la performance financière de la BNC en 2012. Présentés ci-dessous en trois catégories, ils ont enregistré une évolution favorable de 106% en 2012, comparée à 2011.

- Les commissions provenant des prêts et crédits documentaires, de la gestion des comptes de dépôts, des polices d'assurance vendues, etc. Elles totalisent 354.6 millions de gourdes en 2012, soit 29.55% du Produit Net Bancaire;
- Les revenus de change ayant contribué à hauteur de 77 millions de gourdes en 2012, soit 6.41% du Produit Net Bancaire;
- Les revenus divers, regroupant les gains sur recouvrement de créances radiées, les gains sur propriétés vendues, les frais pour services fournis au secteur public et les autres services vendus à la clientèle. Ils totalisent 169.9 millions de gourdes en 2012, soit environ 14% du Produit Net Bancaire.

### **COEFFICIENT D'EXPLOITATION**

En 2012, la BNC a ramené son coefficient d'exploitation à 65.95% contre 73% 2011. Cette baisse des charges d'exploitation, en proportion du Produit Net Bancaire, résulte d'une gestion rationnelle des dépenses. Elle contribue du même coup à l'amélioration de la marge nette de profits qui passe de 27% en 2011 à 34% en 2012.

### **CHARGES D'EXPLOITATION**

Elles comprennent les Salaires et autres prestations du personnel, représentant 37.86% du Produit Net Bancaire, et des autres frais généraux totalisant 316 millions de gourdes, soit 25% du Produit Net Bancaire. Les frais généraux d'exploitation ont crû de 28% en 2012, augmentation principalement attribuée aux postes : « Publicité, Marketing et Relations Publiques », « Electricité et Essence ». L'accroissement des dépenses de marketing était prévu dans le budget de la Banque, en support à l'action commerciale et particulièrement au Programme de logement Kay pa'm. Quant à l'augmentation du poste « Electricité et Essence », elle est liée surtout à l'évolution des prix des produits pétroliers et de la réouverture du Siège Principal et de la Succursale de la Rue des Miracles.

## ANALYSE DU BILAN

### Evolution des principaux postes

(En milliers de Gourdes)	Septembre 2009	Septembre 2010	Septembre 2011	Septembre 2012
Liquidités	9,199,847	17,607,938	21,926,321	21,753,973
Placements	3,817,122	5,667,771	7,745,629	10,502,453
Prêts nets	4,140,353	3,939,861	3,835,969	6,395,846
<b>Actif total</b>	<b>20,216,954</b>	<b>30,529,962</b>	<b>36,088,954</b>	<b>41,560,907</b>
Dépôts totaux	16,382,273	26,059,458	31,753,810	36,563,142
Fonds Propres	1,442,787	1,678,289	1,866,885	2,210,679

### ACTIF TOTAL.-

En 3 ans, la BNC a doublé la taille de son bilan. L'actif total de 20 milliards de gourdes au 30 septembre 2009 est passé à 41 milliards de gourdes au 30 septembre 2012. La plus grande partie de cette croissance, soit 51%, a été enregistrée en 2010. La croissance de la taille de la Banque s'est toutefois ralentie en 2011 et 2012 avec des taux d'évolution se chiffrant respectivement à 18% et à 15%. La stratégie commerciale adoptée en 2012 a permis d'améliorer les principaux ratios de la Banque, comme en témoigne le tableau ci-dessous:

	2009	2010	2011	2012
Evolution de l'actif total	-5%	51%	18%	15%
Liquidités en % de l'actif total	46%	58%	61%	52%
Actifs productifs d'intérêts en % de l'actif total	39%	31%	32%	41%
Taux de rendement de l'actif	0.87%	0.97%	0.72%	1.03%

## LIQUIDITÉS.-

Les liquidités représentent 81% des dépôts à vue au 30 septembre 2012 contre 103% au 30 septembre 2011. En pourcentage de l'actif total, elles représentent 52% au 30 septembre 2012 contre 60% au 30 septembre 2011. Ces ratios démontrent non seulement la solide capacité de la BNC à faire face à ses obligations à court terme, mais aussi témoignent d'une gestion efficace de trésorerie pratiquée en 2012 qui a permis de rentabiliser les excédents.

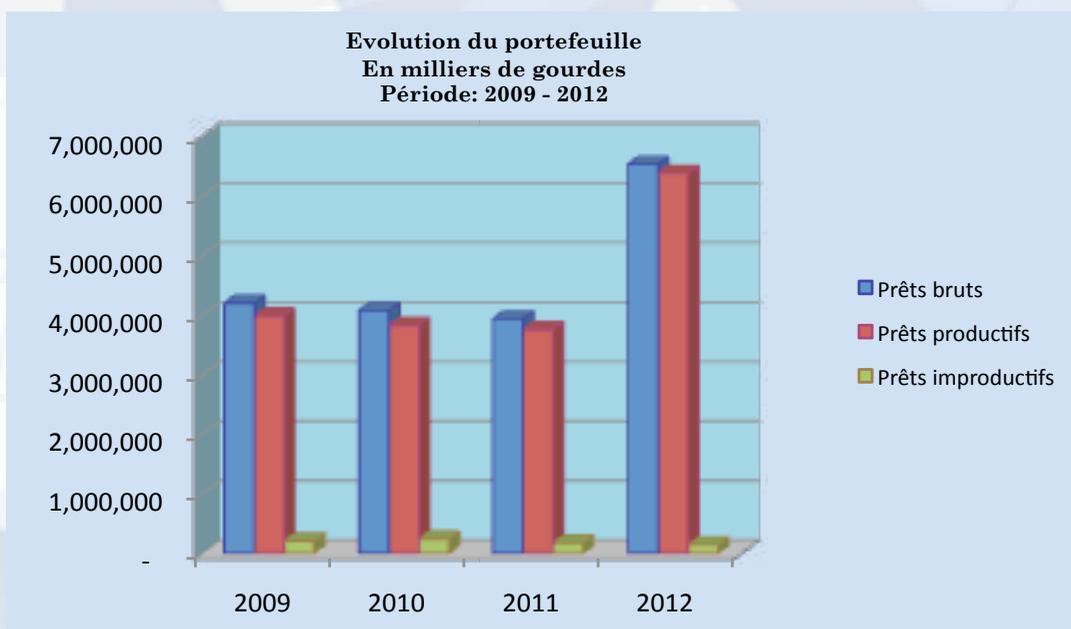
## PORTEFEUILLE DE PRETS.-

Au 30 septembre 2012, le portefeuille de prêts bruts se chiffre à 6.5 milliards de gourdes, soit l'équivalent de 154 millions de dollars américains. Comparé à celui de 3.9 milliards de gourdes au 30 septembre 2011, ce portefeuille a enregistré une croissance de 66%. Les catégories de prêts ayant enregistré les plus forts taux de croissance en 2012 sont les suivantes:

Avances en comptes courants (Prêts commerciaux)	175%
Prêts aux entreprises	82%
Prêts aux agents de la Fonction Publique	22%

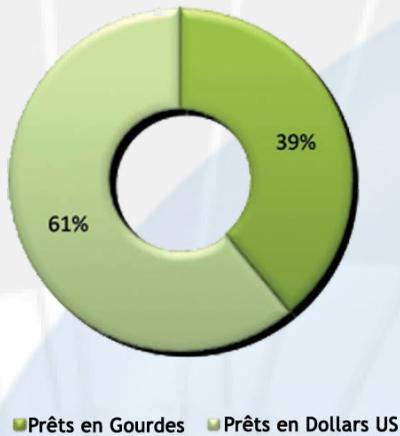
D'un autre côté, la qualité du portefeuille de prêts s'est grandement améliorée avec un taux d'improductivité ramené à son plus bas niveau depuis 2007, soit 2.25%, en deçà de la moyenne du secteur bancaire de 2.42% au 30 septembre 2012. Les prêts improductifs sont couverts à 95% par une provision, ils représentent au net 0.34% des fonds propres de la Banque. Cette double performance, en volume et en qualité des prêts, s'inscrit dans l'objectif de développement d'un portefeuille de crédit sain, poursuivi par la BNC depuis plus d'une décennie.

L'évolution du portefeuille de prêts au cours des dernières années est illustrée à travers le graphique et le tableau ci-après:

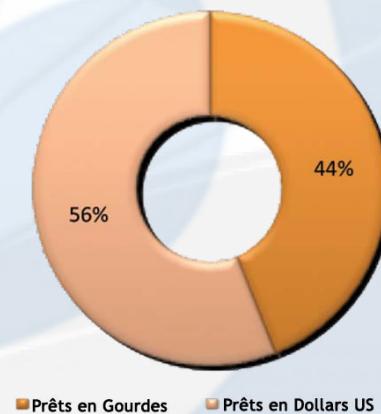


## Portefeuille par devise

30 septembre 2012



30 septembre 2011

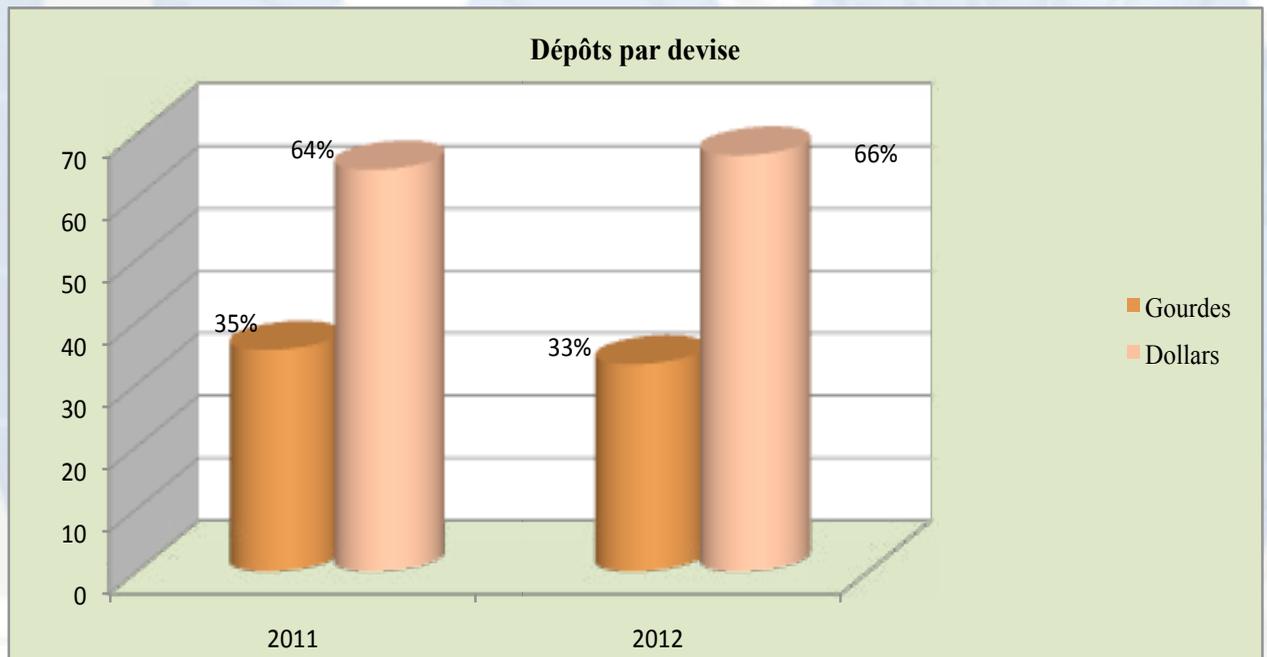
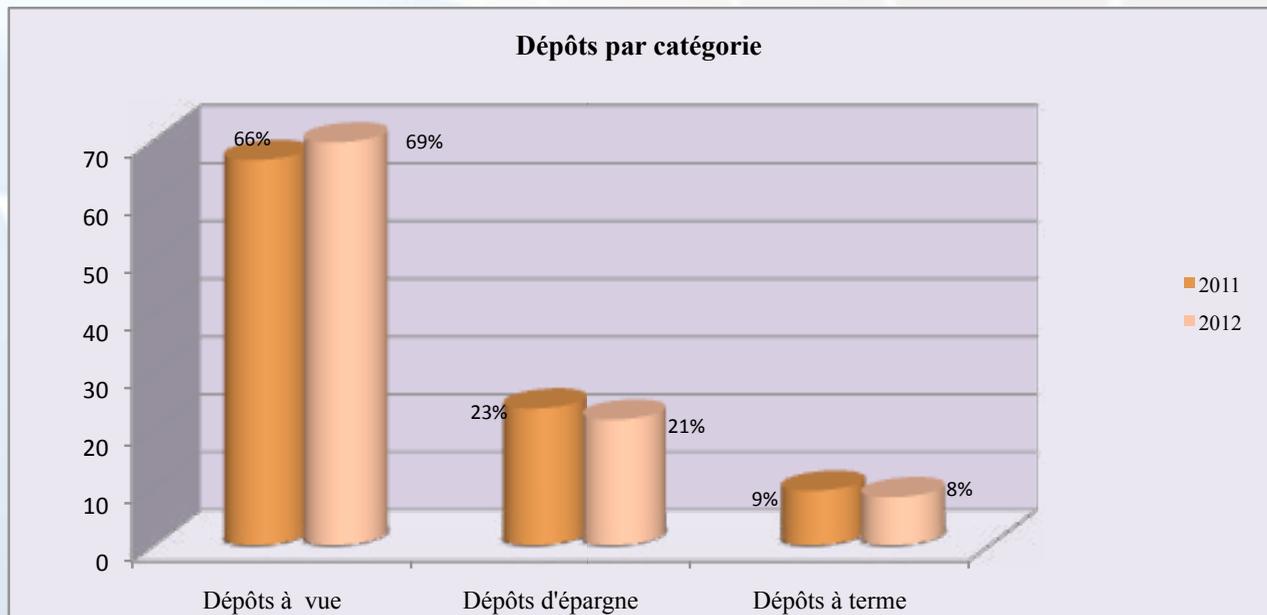


### PLACEMENTS:

Les placements ont augmenté de 35% au 30 septembre 2012, soit 10.5 milliards de gourdes contre 7.7 milliards au 30 septembre 2011. Ce portefeuille très diversifié est composé de 4.5 milliards de gourdes de placements locaux et 5.9 milliards de gourdes de placements sur l'étranger (USA). Les placements locaux sont constitués de bons BRH et de titres de participation dans des sociétés de capitaux haïtiens. Les placements à l'étranger comprennent principalement des dépôts à terme à maturité maximum de 12 mois, des bons du trésor américain et d'obligations d'agences gouvernementales américaines.

### DÉPÔTS:

Les dépôts ont augmenté de 15.14%, passant de 31.7 milliards de gourdes au 30 septembre 2011 à 36.5 milliards de gourdes au 30 septembre 2012. La collecte de 2012 s'est révélée fructueuse par rapport à la croissance moyenne de l'ensemble du secteur bancaire de 7.69% pour la même période. La représentation graphique des dépôts par catégorie et par devise, est comme suit :



## FONDS PROPRES & SOLVABILITE

La BNC a doublé ses Fonds Propres comptables en cinq ans. De 1.1 milliard de gourdes en 2007, ils sont passés à 2.2 milliards au 30 septembre 2012. Ce modèle d'auto recapitalisation a permis de rattraper le déficit de Fonds Propres remontant à 2007. La Banque a pu renforcer ses capacités opérationnelles et financières et répondre à ses obligations statutaires par des versements respectifs de 25 millions de gourdes et 60 millions de gourdes au Trésor Public sur les profits réalisés en 2011 et 2012. Quant aux Fonds Propres réglementaires, la Banque a pu rentrer dans les normes en 2012 avec un ratio Cook de 13% au 30 septembre 2012, alors que le minimum requis par le régulateur du secteur, la Banque de la République d'Haïti, est de 12%. Au 30 septembre 2011, ce ratio était de 11.70%; la BNC était jusque-là couverte par une dérogation de la BRH.



# Rapport des Vérificateurs Indépendants





**BANQUE NATIONALE DE CR DIT (BNC)**  
** tats financiers 30 septembre 2012**  
**(Avec rapport des v rificateurs ind pendants ci-joint)**



## Mérové-Pierre - Cabinet d'Experts-Comptables

P.O. Box 13270, Delmas  
Port-au-Prince  
Haïti

7, rue Lechaud  
Bourdon, Port-au-Prince  
Haïti

Téléphone : (509) 2813-0334 / 0335  
E-mail : administration@merove-pierre.com  
mireille.merove-pierre@merove-pie  
Website : www.merove-pierre.com

### Rapport des vérificateurs indépendants

Au Conseil d'Administration  
Banque Nationale de Crédit (BNC):

Nous avons vérifié les états financiers ci-joints de la Banque Nationale de Crédit, comprenant le bilan au 30 septembre 2012 et les états des résultats, de l'évolution de l'avoir net et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date, ainsi que le sommaire des principales conventions comptables et d'autres notes explicatives.

#### Responsabilité de la Direction vis-à-vis des états financiers

La Direction est responsable de la préparation et de la fidélité de ces états financiers conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS). Cette responsabilité inclut: la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne pertinent à la préparation et à la présentation fiable d'états financiers exempts d'inexactitudes importantes, imputables à des fraudes ou erreurs; le choix et l'application de principes comptables appropriés; et la détermination d'estimations comptables vraisemblables dans les circonstances.

#### Responsabilité des Vérificateurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre vérification. À l'exception de ce qui est mentionné à la rubrique "Restriction", nous avons effectué notre vérification selon les Normes Internationales d'Audit. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux normes de déontologie en vigueur et que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers.

Une vérification implique la mise en œuvre de procédures en vue d'obtenir des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information présentés dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement des vérificateurs, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des inexactitudes importantes imputables à des fraudes ou erreurs. En procédant à l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération la structure de contrôle interne pertinente à la préparation et à la présentation fiable d'états financiers afin d'utiliser des procédés de vérification appropriés dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de l'entreprise. Une vérification comprend également l'appréciation du caractère approprié des principes comptables utilisés et de la vraisemblance des estimations comptables faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.



Au Conseil d'Administration

Page 2

Nous estimons que les éléments probants obtenus sont suffisants et appropriés pour supporter notre opinion.

### Restriction

Tel qu'expliqué à la **note 20**, la Banque Nationale de Crédit entend mettre en place un nouveau fonds de régime de retraite pour ses employés. Par ailleurs, la Banque gère aussi un fonds de prime en administration pour les employés qui partent à la retraite. Il n'y a pas eu d'évaluation actuarielle récente pour déterminer le passif du régime de retraite existant auparavant ni celui du fonds de prime en administration et, par conséquent, nous n'avons pas pu déterminer le surplus ou le passif actuariel ainsi que l'amortissement y relatif. De plus, les charges ont été comptabilisées sur une base de caisse et non sur la base des obligations actuarielles, et les informations présentées aux **notes 16, 19 et 20** ne sont pas conformes aux Normes Internationales d'Information Financière.

### Opinion

À notre avis, à l'exception de l'effet des redressements que nous aurions pu juger nécessaires, si nous avons obtenu l'évaluation actuarielle des fonds dont il est question au paragraphe précédent, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de la Banque Nationale de Crédit au 30 septembre 2012 ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Miravé - Pium - Cabinet d'Experts - Comptables

Port-au-Prince, le 11 décembre 2012

**BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT**  
**Bilans**  
**30 septembre 2012 et 2011**  
**(Exprimés en milliers de gourdes Haïtiennes)**

	Notes	2012	2011
<b>ACTIF</b>			
LIQUIDITÉS	5	<b>G 21,753,973</b>	21,926,321
BONS BRH	5	<b>3,397,881</b>	3,848,000
Intérêts non gagnés		<b>(890)</b>	<b>(3,632)</b>
		<b>3,396,991</b>	3,844,368
PLACEMENTS LOCAUX	6	<b>1,146,339</b>	303,241
PLACEMENTS À L'ETRANGER	7	<b>5,959,123</b>	3,598,020
PRÊTS	8	<b>6,537,821</b>	3,943,809
Provision pour pertes sur prêts		<b>(141,975)</b>	<b>(107,840)</b>
		<b>6,395,846</b>	3,835,969
IMMOBILISATIONS	9		
Immobilisations au coût		<b>744,141</b>	610,533
Amortissement cumulé		<b>(216,871)</b>	<b>(212,600)</b>
		<b>527,270</b>	397,933
AUTRES			
Biens immobiliers hors exploitation	10	<b>639,096</b>	559,192
Achalandage	11	<b>1,473,256</b>	1,473,256
Autres éléments d'actif	12	<b>269,013</b>	<b>150,654</b>
		<b>2,381,365</b>	2,183,102
		<b>G 41,560,907</b>	36,088,954
<b>PASSIF ET AVOIR NET</b>			
DÉPÔTS	13	<b>36,563,142</b>	31,753,810
AUTRES			
Réserves des banques locales	15	<b>149,125</b>	171,042
Autres éléments de passif	16	<b>2,362,961</b>	<b>2,022,217</b>
		<b>2,512,086</b>	2,193,259
OBLIGATIONS BRH	14	<b>275,000</b>	275,000
		<b>39,350,228</b>	34,222,069
AVOIR NET			
Dotation de capital	17	<b>500,000</b>	500,000
Réserve légale		<b>182,708</b>	139,829
Réserve générale pour pertes sur prêts		<b>46,200</b>	51,300
Bénéfices non répartis		<b>1,481,771</b>	<b>1,175,756</b>
		<b>2,210,679</b>	1,866,885
		<b>G 41,560,907</b>	36,088,954

**Voir les notes aux états financiers**

**BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT****États des Résultats****Exercices terminés les 30 septembre 2012 et 2011****(Exprimés en milliers de gourdes Haïtiennes)**

	Notes	2012	2011
<hr/>			
REVENUS D'INTÉRÊTS			
Prêts	G	619,207	551,351
Bons BRH, placements et autres		<u>91,904</u>	<u>42,651</u>
		711,111	594,002
<hr/>			
FRAIS D'INTÉRÊTS			
Dépôts		42,801	30,060
Autres		<u>2,984</u>	<u>2,792</u>
		45,785	32,852
<hr/>			
REVENU NET D'INTÉRÊTS		665,326	561,150
(Provision) récupération pour pertes sur prêts	8	<u>(42,168)</u>	<u>49,842</u>
		623,158	610,992
<hr/>			
AUTRES REVENUS			
Gain de change		77,123	55,709
Commissions et autres, net	18	<u>524,643</u>	<u>236,196</u>
		601,766	291,905
<hr/>			
REVENU NET D'INTÉRÊTS ET AUTRES REVENUS		1,224,924	902,897
<hr/>			
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT			
Salaires et autres prestations de personnel	19	479,723	440,166
Frais de locaux, matériel et mobilier		119,460	110,904
Amortissement	9	51,123	41,489
Autres dépenses de fonctionnement		<u>145,824</u>	<u>94,975</u>
		796,130	687,534
<hr/>			
REVENU NET DE L'EXERCICE	G	428,794	215,363
<hr/>			

**Voir les notes aux états financiers**

**BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT**  
**États de l'Évolution de l'Avoir Net**  
**Exercices terminés les 30 septembre 2012 et 2011**  
**(Exprimés en milliers de gourdes Haïtiennes)**

		<b>Dotation de capital</b>	<b>Réserve légale</b>	<b>Réserve générale pour pertes sur prêts</b>	<b>Bénéfices non répartis</b>	<b>Total</b>
<b>Solde au 30 septembre 2010</b>	<b>G</b>	<b>500,000</b>	<b>118,293</b>	<b>35,300</b>	<b>997,929</b>	<b>1,651,522</b>
Revenu net de l'exercice	-	-	-	-	215,363	215,363
Virement à la réserve légale	-	-	21,536	-	(21,536)	-
Virement à la réserve générale pour pertes sur prêts	-	-	-	16,000	(16,000)	-
<b>Solde au 30 septembre 2011</b>	<b>G</b>	<b>500,000</b>	<b>139,829</b>	<b>51,300</b>	<b>1,175,756</b>	<b>1,866,885</b>
Revenu net de l'exercice	-	-	-	-	428,794	428,794
Virement à la réserve légale	-	-	42,879	-	(42,879)	-
Virement à la réserve générale pour pertes sur prêts	-	-	-	(5,100)	5,100	-
Versement au trésor Public	-	-	-	-	(25,000)	(25,000)
Virement aux montants reçus en garantie de prêts ( <b>note 3m</b> )	-	-	-	-	(60,000)	(60,000)
<b>Solde au 30 septembre 2012</b>	<b>G</b>	<b>500,000</b>	<b>182,708</b>	<b>46,200</b>	<b>1,481,771</b>	<b>2,210,679</b>

**Voir les notes aux états financiers**

**BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT**  
**États des Flux de Trésorerie**  
**Exercices terminés les 30 septembre 2012 et 2011**  
**(Exprimés en milliers de gourdes Haïtiennes)**

	Notes	2012	2011
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>			
Revenu net de l'exercice		<b>G 428,794</b>	215,363
Éléments de conciliation du revenu net de l'exercice aux liquidités résultant des activités d'exploitation:			
Provision (récupération) pour pertes sur prêts	<b>8</b>	<b>42,168</b>	(49,842)
Effet de change de la provision pour pertes sur prêts	<b>8</b>	<b>5,690</b>	2,100
Amortissement	<b>9</b>	<b>51,123</b>	41,489
Redressement sur dispositions d'immobilisations	<b>9</b>	<b>(26,808)</b>	(935)
(Gain) perte sur ventes de propriétés détenues pour revente	<b>18</b>	<b>(33,142)</b>	3,801
Moins-values sur propriétés détenues pour revente	<b>18</b>	-	78,906
Moins-value sur placements en immobilier	<b>10</b>	<b>120</b>	-
Changements dans les éléments d'actif et de passif résultant des activités d'exploitation:			
Diminution (augmentation) des bons BRH, net		<b>447,377</b>	(773,183)
Augmentation des placements à l'étranger		<b>(2,361,103)</b>	(1,081,314)
Augmentation des placements locaux		<b>(843,098)</b>	(221,526)
(Décassements) encaissements de prêts, net		<b>(2,607,735)</b>	151,636
Ajouts aux biens immobiliers hors exploitation	<b>10</b>	<b>(162,183)</b>	(24,823)
Produits sur dispositions de propriétés détenues pour revente		<b>59,073</b>	35,949
Augmentation des dépôts, net		<b>4,809,332</b>	5,688,951
Diminution des réserves des banques locales		<b>(21,917)</b>	(42,441)
Variations dans les autres éléments d'actif et de passif		<b>162,385</b>	<b>425,133</b>
<b>Liquidités (utilisées dans) provenant des activités d'exploitation</b>		<b>(49,924)</b>	<b>4,449,264</b>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>			
Acquisitions d'immobilisations	<b>9</b>	<b>(97,424)</b>	(131,816)
Produit sur dispositions d'immobilisations		-	<b>935</b>
<b>Liquidités utilisées dans des activités d'investissement</b>		<b>(97,424)</b>	<b>(130,881)</b>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>			
Virement payé au Trésor Public		<b>(25,000)</b>	-
<b>Liquidités utilisées dans des activités de financement</b>		<b>(25,000)</b>	-
(Diminution) augmentation nette des liquidités		<b>(172,348)</b>	4,318,383
Liquidités au début de l'exercice		<b>22,141,756</b>	17,325,135
Incidence de change sur les liquidités en devises du début de l'exercice		<b>(215,435)</b>	<b>282,803</b>
<b>Liquidités à la fin de l'exercice</b>	<b>5 G</b>	<b>21,753,973</b>	<b>21,926,321</b>

Voir les notes aux états financiers

**BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT**  
**Notes aux États Financiers**  
**30 septembre 2012 et 2011**

**(1) ORGANISATION**

La Banque Nationale de Crédit (BNC) est une banque commerciale, propriété de l'État Haïtien. Elle fut créée par la Loi du 17 août 1979, publiée dans le Moniteur du 11 septembre 1979. Elle résulte de la séparation de l'ex-Banque Nationale de la République d'Haïti (BNRH) en deux banques: une Banque Centrale, la Banque de la République d'Haïti (BRH) et une banque commerciale, la BNC. Quoique créée le 17 août 1979, la BNC n'a commencé à opérer de façon indépendante qu'à la date du partage du patrimoine de l'ex-BNRH entre la BRH et la BNC, soit le 1er avril 1980.

La BNC a pour mission générale d'effectuer toutes les opérations de banque conformément aux dispositions du Décret du 23 novembre 2005 et de toutes autres législations sur les institutions financières, dont le Décret présidentiel du 14 novembre 1980 réglementant le fonctionnement des banques et les activités bancaires en Haïti. La BNC est gérée par un Conseil d'Administration autonome, nommé par Arrêté Présidentiel. La BNC a son siège principal au 103 angle des rues des Miracles et du Quai à Port-au-Prince en Haïti et oeuvre à travers tout le pays par l'entremise de 31 succursales.

**(2) BASE DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS**

**(a) Cadre de préparation des états financiers**

Les états financiers de la BNC ont été préparés en conformité avec les Normes Internationales d'Information Financière (IFRS), à l'exception de la restriction reflétée dans le rapport des vérificateurs indépendants concernant les redressements qui auraient pu être nécessaires si les évaluations actuarielles du fonds de régime de retraite et du fonds de prime en administration avaient été obtenues (**note 3 n**).

Ces états financiers ont été approuvés par le Conseil d'Administration en date du 26 février 2013.

**(b) Base d'évaluation**

Les états financiers ci-joints sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des placements détenus pour revente (**note 7**) et des placements en immobilier (**note 10**) qui sont comptabilisés à leur juste valeur.

Les méthodes utilisées pour mesurer la juste valeur sont reflétées dans les notes correspondantes.

(à suivre)

**BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT**  
**Notes aux États Financiers**  
**30 septembre 2012 et 2011**

**(2) BASE DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS (SUITE)**

**(c) Monnaie de présentation**

Ces états financiers sont préparés en gourdes haïtiennes, qui est la monnaie fonctionnelle de la Banque. Les informations financières ont été arrondies en milliers de gourdes.

**(d) Estimations et jugement**

Lors de la préparation de ces états financiers en accord avec les IFRS, la Direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses qui affectent l'application des normes comptables et les montants des éléments d'actif et de passif déclarés et la présentation de l'actif et du passif éventuels à la date des états financiers ainsi que les résultats de l'exercice. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

Les estimations comptables et hypothèses sont revues périodiquement. L'effet de révisions d'estimations comptables est imputé à l'exercice au cours duquel ces révisions ont lieu ainsi qu'aux exercices futurs affectés. Des estimations et l'exercice de jugement ont influencé l'application des principes comptables, et ont eu un effet important sur les montants reflétés aux états financiers. Les principaux postes des états financiers affectés par ces estimations et ce jugement sont listés ci-dessous:

<b>Note 8</b>	Évaluation de la provision pour pertes sur prêts et de la réserve générale pour pertes sur prêts
<b>Note 9</b>	Amortissement et valorisation des immobilisations
<b>Note 10</b>	Valorisation des biens immobiliers hors exploitation
<b>Note 11</b>	Évaluation de l'achalandage.

De l'avis de la Direction, à l'exception des redressements qui auraient pu s'avérer nécessaires si une évaluation actuarielle du régime de retraite et du fonds de prime en administration avait été obtenue, tel que reflété dans le rapport des vérificateurs indépendants, les états financiers ont été préparés adéquatement en faisant preuve de jugement dans les limites raisonnables de l'importance relative et dans le cadre des conventions comptables résumées ci-après.

(à suivre)

**BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT**  
**Notes aux États Financiers**  
**30 septembre 2012 et 2011**

**(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES**

Les principales conventions comptables décrites ci-dessous ont été appliquées de manière uniforme aux exercices présentés dans les états financiers ci-joints. Certains montants de 2011 ont été reclassifiés pour être conformes à la présentation de l'exercice courant.

**(a) Conversion des comptes exprimés en devises**

Conformément à IAS no. 21, les éléments monétaires d'actif et de passif exprimés en devises sont convertis en gourdes haïtiennes au taux de change prévalant à la date du bilan. Les gains et les pertes de change résultant de ces conversions sont inscrits à l'état des résultats.

Les transactions effectuées en devises sont converties au taux de change du marché à la date de la transaction. Les gains et pertes sur les opérations de change sont inscrits à l'état des résultats.

**(b) Liquidités**

Les liquidités sont comptabilisées au coût et représentent les montants gardés en caisse, les dépôts gardés à la BRH en couverture des réserves, les dépôts à d'autres banques avec une maturité à très court terme et/ou remboursables sur demande et les effets de compensation.

**(c) Placements**

Les placements sont composés de placements locaux et de placements à l'étranger.

Les placements locaux comprennent des titres de participation dans des sociétés locales, des obligations, et des placements interbancaires à des banques locales.

En 2012, les placements à l'étranger sont composés d'encaisse, de dépôts et de fonds en marché monétaire, de dépôts à terme en une banque étrangère, de bons du trésor USA, d'obligations d'agences gouvernementales USA, d'obligations de sociétés privées et de titres de participation dans une banque étrangère. En 2011, ils étaient composés d'un fonds commun de placement en marché monétaire, de dépôts à terme en une banque étrangère, d'une obligation d'une société financière privée, et de titres de participation dans une banque étrangère.

(à suivre)

**BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT**  
**Notes aux États Financiers**  
**30 septembre 2012 et 2011**

**(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)**

**(c) Placements (suite)**

Ces placements sont classifiés comme suit conformément à IAS 39:

**Les placements gardés à échéance**

Les obligations incluses dans les placements locaux, les placements interbancaires, une obligation dans une société financière privée et les dépôts à terme en une banque étrangère sont catégorisés comme placements gardés à échéance. La Direction a l'intention et la capacité de les garder jusqu'à échéance. Ces placements sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, moins la provision pour perte de valeur. Les fluctuations de valeur ne sont pas comptabilisées mais sont divulguées en notes aux états financiers.

**Les titres de participation à valeur d'acquisition**

Les titres de participation représentent des placements à long terme dans quelques sociétés. Lorsque la Banque détient moins de 20% de participation, ces titres sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition.

**Les placements détenus pour revente**

Les placements non inclus dans les deux catégories précédentes sont catégorisés comme placements détenus pour revente. Les fluctuations de juste valeur sont comptabilisées à l'état des résultats.

Les gains et les pertes réalisés lors de l'aliénation des placements ainsi que les dévaluations autres que temporaires par rapport à la valeur d'origine sont imputés à l'état des résultats de l'exercice au cours duquel ils se produisent.

**(d) Prêts**

Les prêts octroyés par la Banque sont présentés à leur valeur au coût amorti.

Les prêts non productifs comprennent ceux pour lesquels les intérêts ne sont pas comptabilisés. Les prêts non productifs ne sont remis sur la méthode de comptabilité d'exercice que si les paiements de capital et d'intérêts sont à jour et la Direction n'a plus de doute quant au recouvrement de ces prêts.

(à suivre)

**BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT**  
**Notes aux États Financiers**  
**30 septembre 2012 et 2011**

**(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)**

**(d) Prêts (suite)**

Les prêts restructurés sont ceux pour lesquels la Banque accepte de modifier les dispositions en raison de la détérioration financière de l'emprunteur. Ces prêts sont reclassifiés comme prêts courants lorsque les prêts respectent les critères de classification requis pour les prêts courants.

Les prêts sont radiés contre la provision pour pertes sur prêts établie au bilan lorsque tous les efforts de restructuration ou de recouvrement possibles ont été complétés et qu'il est peu probable qu'on puisse effectuer le recouvrement d'autres sommes. Les récupérations sur créances radiées antérieurement sont comptabilisées comme revenus lorsqu'elles sont perçues.

Conformément à IAS no. 39, la Direction établit une provision pour pertes sur prêts en fin d'exercice qui représente une estimation de la perte de valeur réelle sur le portefeuille de prêts à cette date. Cette provision est établie en prenant en considération les éléments probants spécifiques tels que les arriérés de remboursement, la valeur des garanties, les possibilités de recouvrement futur, et la situation économique de l'emprunteur qui ont un impact sur les flux de trésorerie futurs estimés d'un prêt spécifique ou d'un groupe de prêts avec un risque similaire. Cette provision tient aussi compte de l'expérience et du jugement de la Direction.

La provision pour pertes sur prêts apparaissant à l'état des résultats représente la différence entre la provision déterminée ci-dessus et la provision du début de l'exercice, nette des radiations et de l'effet de change résultant de la réévaluation des provisions spécifiques pour pertes sur prêts exprimées en dollars. Les soldes des cartes de crédit sont provisionnés à 100% lorsqu'ils sont en souffrance depuis plus de 180 jours.

La Banque respecte également la réglementation de la Banque Centrale en matière de provision tel que prescrite dans la circulaire 87. Lorsque la provision requise selon les normes établies par la Banque Centrale excède la provision (IFRS) pour pertes sur prêts reflétés au bilan, l'excédent de provision est reflété dans un compte séparé de réserve générale pour pertes sur prêts à l'avoir net **(3 o)**.

(à suivre)

**BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT**  
**Notes aux États Financiers**  
**30 septembre 2012 et 2011**

**(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)**

**(e) Immobilisations**

Les immobilisations sont enregistrées au coût. À l'exception des terrains, des améliorations locatives et des investissements en cours, elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée estimative de leurs vies utiles. Les améliorations locatives sont amorties sur la durée des contrats de bail, selon la méthode d'amortissement linéaire. Les investissements en cours seront amortis sur leur durée de vie estimative à partir du moment où ils seront mis en utilisation.

Les taux d'amortissement en vigueur pour les principales catégories d'immobilisations sont:

Immeubles	2.8%
Équipements informatiques	20% et 50%
Matériel et mobilier	10% et 50%
Matériel roulant	20% et 25%
Matériel énergétique	20%
Matériel de communication	10% et 20%
Matériel de climatisation	10% et 20%
Matériel de sécurité	20%
Améliorations locatives	8% à 11%

La méthode d'amortissement, la durée de vie et la valeur résiduelle des différentes catégories d'immobilisations sont revues à chaque fin d'exercice.

Les débours importants pour amélioration et reconditionnement sont capitalisés, tandis que ceux effectués pour entretien et réparations sont imputés aux dépenses.

Les gains ou pertes réalisés lors de dispositions d'immobilisations sont reflétés à l'état des résultats.

**(f) Propriétés détenues pour revente**

Les propriétés détenues pour revente présentées dans le poste Biens Immobiliers Hors Exploitation sont des biens reçus en dation en paiement ou adjugés en faveur de la Banque, qui sont évalués au moindre de la juste valeur estimative et du coût correspondant au solde des prêts et des intérêts à recevoir lors de l'insolvabilité constatée des débiteurs, en y ajoutant les frais déboursés par la Banque à des fins de reprise.

(à suivre)

**BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT**  
**Notes aux États Financiers**  
**30 septembre 2012 et 2011**

**(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)**

**(f) Propriétés détenues pour revente (suite)**

La valeur aux livres de ces propriétés est analysée à la date de chaque bilan afin de déterminer s'il y a une indication de perte de valeur. Si une telle indication existe, la valeur aux livres est ramenée à la valeur nette de réalisation correspondant au prix de vente estimé dans le cours normal des activités.

La juste valeur a été estimée à partir des expertises effectuées par des évaluateurs indépendants.

**(g) Placements en immobilier**

Les placements en immobilier, présentés dans le poste Biens Immobiliers Hors Exploitation, représentent des terrains et immeubles détenus par la Banque pour une période et une utilisation indéterminée, en prévision que ces biens connaîtront un accroissement en valeur par rapport à leur valeur comptable d'origine.

Ces immeubles sont gardés à leur juste valeur et ne sont pas amortis, conformément à IAS 40. Les justes valeurs ont été estimées à partir des expertises effectuées par des évaluateurs indépendants.

Toute plus ou moins-value résultant d'un changement dans les justes valeurs de ces placements en immobilier est comptabilisée à l'état des résultats.

Ces immeubles sont loués à des organismes de l'État et des entreprises commerciales. Les revenus de loyers, lorsque perçus, et les frais relatifs à la gestion des immeubles sont comptabilisés directement à l'état des résultats.

**(h) Achalandage**

L'achalandage représente l'excédent du prix d'acquisition sur la juste valeur des éléments d'actif et de passif nets acquis. Cet actif intangible n'est pas amorti en accord avec IFRS 3. L'achalandage doit subir un test de dépréciation annuel ou plus fréquemment si des événements ou des changements de circonstances indiquent que sa valeur aurait subi une dépréciation. L'achalandage est présenté au coût moins les pertes de dépréciation encourues. Les pertes de dépréciation comptabilisées ne peuvent pas être renversées. Il n'y a pas de baisse de valeur permanente de la valeur comptable de l'achalandage à la date de ces états financiers.

(à suivre)

**BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT**  
**Notes aux États Financiers**  
**30 septembre 2012 et 2011**

**(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)**

**(i) Acceptations et lettres de crédit**

La responsabilité éventuelle de la Banque au titre d'engagements par acceptations bancaires et de lettres de crédit est comptabilisée comme un élément de passif au bilan.

En contrepartie, le recours de la Banque contre le client dans le cas où elle serait tenue d'honorer ces engagements est comptabilisé comme un élément d'actif équivalent.

**j) Dépôts et emprunts**

Les dépôts et emprunts sont comptabilisés au coût. Leur juste valeur est assimilable à la valeur aux livres, puisque les taux d'intérêts sont indexés aux taux du marché.

**(k) Réserve des banques locales**

La réserve des banques locales représente les dépôts effectués par les succursales des banques commerciales dans les villes de province à titre de réserve obligatoire maintenue par la BNC pour le compte de la BRH. Ces dépôts ne portent pas d'intérêts. La juste valeur de ces dépôts est assimilable à la valeur aux livres puisqu'il s'agit de dépôts à très court terme.

**(l) Exonération d'impôts et de taxes**

Conformément à la loi du 17 août 1979 amendée par le Décret du 23 novembre 2005, la Banque est exonérée du paiement des droits et taxes de l'État à l'occasion de toutes opérations qui lui sont propres.

**(m) Versement au Trésor Public, réserve légale et réserves spéciales**

Conformément à la loi du 17 août 1979 et du Décret du 23 novembre 2005, le revenu net réalisé par la Banque sera versé au Trésor Public jusqu'à concurrence de 25%, et le solde sera affecté à la constitution de la réserve légale de 10% et d'autres réserves spéciales destinées aux fins d'investissement, de placement, d'expansion et autres, à fixer par le Conseil d'Administration. La réserve légale doit être constituée jusqu'à ce qu'elle atteigne 50% de la dotation de capital.

De 2007 à 2011, le Ministère de l'Économie et des Finances a autorisé la BNC à ne pas verser le montant dû au Trésor Public en vue de renflouer le déficit des fonds propres exigés par la circulaire no. 88 de la BRH, suite à la cession des actifs et passifs de la SOCABANK à la BNC en mars 2007. En 2012, pour l'exercice 2011, un montant forfaitaire de G 25 millions a été versé au Trésor Public.

(à suivre)

**BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT**  
**Notes aux États Financiers**  
**30 septembre 2012 et 2011**

**(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)**

**(m) Versement au Trésor Public, réserve légale et réserves spéciales (suite)**

Pour l'exercice 2012, suite à une entente avec le Ministère de l'Économie et des Finances, un montant de G 60 millions, à titre de montant dû au Trésor Public, a été viré aux montants reçus en garantie de prêts aux agents de la fonction publique (**note 16 b**).

**(n) Régime de retraite et fonds de prime en administration**

La BNC est en train de mettre en place un nouveau régime de retraite. L'ex-régime de retraite contributif à prestations déterminées était de type de fin de carrière et prévoyait le versement de prestations basées sur le nombre d'années de service et le salaire moyen des cinq dernières années de service des bénéficiaires. Les modalités du nouveau régime de retraite ne sont pas encore établies. Entretemps, les contributions employeur/employés continuent comme auparavant.

La Banque dispose aussi d'un fonds de prime en administration pour les employés qui partent à la retraite résultant en des primes de service et des primes de séparation.

Aucune étude actuarielle de l'ex-régime de retraite ni du fonds de prime en administration ne sont disponibles. Les charges sont comptabilisées sur une base estimative et non sur la base des obligations actuarielles. Les surplus ou le passif actuariel ainsi que l'amortissement y relatif ne sont pas déterminés.

Les Normes Internationales d'Information Financière requièrent que la Banque effectue à la fin de chaque exercice une évaluation actuarielle. Par conséquent, les informations présentées aux notes **16, 19** et **20** ne sont pas conformes aux exigences de ces normes.

**(o) Réserve générale pour pertes sur prêts**

Le poste de réserve générale pour pertes sur prêts établi par la Direction est constitué à partir d'affectations des bénéfices non répartis et représente l'excédent des provisions requises par la Banque Centrale pour couvrir les risques de pertes potentielles incluant les provisions générales sur le portefeuille de prêts, par rapport aux provisions calculées selon les IFRS, telles que reflétées au bilan. Cette réserve n'est pas sujette à distribution.

**(p) Intérêts**

Les revenus et les dépenses d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Ces intérêts incluent principalement les revenus d'intérêts sur les bons BRH, les prêts et les placements locaux et étrangers, ainsi que les dépenses d'intérêts sur les dépôts et les emprunts.

(à suivre)

**BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT**  
**Notes aux États Financiers**  
**30 septembre 2012 et 2011**

**(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)**

**(p) Intérêts (suite)**

Les revenus d'intérêts sur les prêts sont comptabilisés sur une base d'exercice. Cependant, lorsque les intérêts dus excèdent 89 jours, à compter de la date d'échéance, l'intérêt couru sur les prêts cesse d'être comptabilisé. Les intérêts non payés et déjà comptabilisés sont renversés. Les paiements d'intérêts reçus subséquemment sont appliqués à titre de revenu, seulement si, de l'avis de la Banque, il n'existe aucun doute quant au recouvrement ultime de la totalité du capital. Les revenus d'intérêts sur les cartes de crédit sont capitalisés jusqu'à 180 jours, après cette période le solde dû impayé est provisionné.

**(q) Commissions**

Les commissions qui sont importantes aux taux d'intérêts effectifs des actifs et passifs financiers sont incluses dans le calcul de ces taux d'intérêts effectifs.

Les revenus et les dépenses de commissions assimilables à des frais de service sont comptabilisés à l'état des résultats lorsque les services sont rendus.

**(r) Réserves obligatoires**

Conformément aux lois et réglementations régissant la matière, les banques doivent garder des réserves obligatoires équivalant, aux 30 septembre 2012 et 2011, 29% sur les passifs en gourdes et 34% sur les passifs en monnaies étrangères. Les réserves sur les passifs libellés en monnaies étrangères doivent être constituées à 100% et à 70% en monnaies étrangères US respectivement aux 30 septembre 2012 et 2011.

**(s) Normes, modifications et interprétations non encore mises en application**

À la date de ces états financiers, certaines normes, modifications et interprétations ont été émises mais n'étaient pas encore en vigueur; elles n'ont pas été prises en considération au niveau de la préparation de ces états financiers et ne devraient pas, dans l'ensemble, avoir un impact important sur ces états financiers.

(à suivre)

**BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT**  
**Notes aux États Financiers**  
**30 septembre 2012 et 2011**

**(4) GESTION DES RISQUES**

L'activité d'intermédiation financière est associée à de nombreux risques dont la gestion est d'une importance capitale en raison des effets négatifs qu'ils pourraient avoir sur les opérations d'une banque, ses résultats d'exploitation et son patrimoine financier. Les principaux risques sont:

- Le risque de liquidités
- Le risque de crédit
- Le risque de marché portant sur le change et les taux d'intérêts.

Consciente que l'atteinte de ses objectifs financiers passe par une gestion efficace des risques, la Banque Nationale de Crédit applique des politiques de gestion concertée et prudente à l'égard de ces risques. Elle a développé un ensemble de procédures servant de guide et d'orientation aux directions et, elle a mis en place un système de contrôle conforme à la pratique dans le secteur bancaire et aux normes réglementaires de la Banque Centrale. La gestion des risques à la BNC est exercée à travers un dispositif de contrôle interne qui permet au Conseil d'Administration de s'assurer d'une maîtrise des activités de la Banque à tous les niveaux. Outre la structure opérationnelle hiérarchisée, le dispositif de contrôle comprend aussi les comités spécialisés qui analysent les risques, supervisent les activités des directions et définissent les grandes lignes opérationnelles. Parmi ces comités, il y a le Comité de Direction, le Comité de Trésorerie, le Comité de Crédit et le Comité d'Audit.

L'appréciation par la Direction des principaux risques de la BNC est comme suit:

**A) RISQUE DE LIQUIDITÉS**

Le risque de liquidités est le risque que la Banque ne dispose pas, au moment approprié, des liquidités nécessaires pour faire face à tous ses engagements de sorties de fonds, que ceux-ci soient inscrits au bilan ou non. Une gestion efficace des liquidités est essentielle pour maintenir la confiance du marché et protéger le capital de la Banque.

Pour gérer ce risque, la BNC assure une surveillance quotidienne des liquidités. Elle met en œuvre une politique prudente de gestion des liquidités qui lui permet d'être en mesure de remplir en tout temps ses engagements exigeant des sorties de fonds. Elle porte une attention particulière aux échéances de dépôts et de prêts, ainsi qu'aux disponibilités et aux exigibilités de fonds, tout en respectant les exigences qui s'appliquent à elle. Le comité de Trésorerie de la BNC se réunit chaque semaine et assure une surveillance quotidienne de ses besoins opérationnels.

La BNC respecte en général les normes prudentielles de la Banque Centrale en matière de liquidités; elle maintient les réserves obligatoires exigées par la circulaire 72-3.

(à suivre)

**BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT**  
**Notes aux États Financiers**  
**30 septembre 2012 et 2011**

**(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)**

**A) RISQUE DE LIQUIDITÉS (SUITE)**

Les termes d'échéance des passifs financiers de la Banque étaient comme suit aux 30 septembre 2012 et 2011:

**2012**

(En milliers de gourdes)	Courants	0-3 mois	3 mois -1 an	Plus d'un an	Total
<b>Dépôts: (note 13)</b>					
Dépôts à vue	G 25,538,855	-	-	-	25,538,855
Dépôts d'épargne	7,973,275	-	-	-	7,973,275
Dépôts à terme	<u>130,605</u>	<u>1,991,682</u>	<u>928,725</u>	<u>-</u>	<u>3,051,012</u>
<b>Total-dépôts</b>	<b><u>33,642,735</u></b>	<b><u>1,991,682</u></b>	<b><u>928,725</u></b>	<b><u>-</u></b>	<b><u>36,563,142</u></b>
Obligations BRH (note 14)	-	-	-	275,000	275,000
Réserves des banques locales (note 15)	149,125	-	-	-	149,125
Autres éléments de passif (note 16)	<u>863,489</u>	<u>-</u>	<u>79,122</u>	<u>1,420,350</u>	<u>2,362,961</u>
	<b>1,012,614</b>	<b>-</b>	<b>79,122</b>	<b>1,695,350</b>	<b>2,787,086</b>
<b>Total</b>	<b>G 34,655,349</b>	<b>1,991,682</b>	<b>1,007,847</b>	<b>1,695,350</b>	<b>39,350,228</b>

**2011**

(En milliers de gourdes)	Courants	0-3 mois	3 mois -1 an	Plus d'un an	Total
<b>Dépôts: (note 13)</b>					
Dépôts à vue	G 21,203,973	-	-	-	21,203,973
Dépôts d'épargne	7,535,983	-	-	-	7,535,983
Dépôts à terme	<u>136,667</u>	<u>2,147,468</u>	<u>729,719</u>	<u>-</u>	<u>3,013,854</u>
<b>Total-dépôts</b>	<b><u>28,876,623</u></b>	<b><u>2,147,468</u></b>	<b><u>729,719</u></b>	<b><u>-</u></b>	<b><u>31,753,810</u></b>
Obligations BRH (note 14)	-	-	-	275,000	275,000
Réserves des banques locales (note 15)	171,042	-	-	-	171,042
Autres éléments de passif (note 16)	<u>875,292</u>	<u>-</u>	<u>61,485</u>	<u>1,085,440</u>	<u>2,022,217</u>
	<b>1,046,334</b>	<b>-</b>	<b>61,485</b>	<b>1,360,440</b>	<b>2,468,259</b>
<b>Total</b>	<b>G 29,922,957</b>	<b>2,147,468</b>	<b>791,204</b>	<b>1,360,440</b>	<b>34,222,069</b>

(à suivre)

**BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT**  
**Notes aux États Financiers**  
**30 septembre 2012 et 2011**

**(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)**

**B) RISQUE DE CRÉDIT**

Le risque de crédit est le risque de perte financière résultant de l'incapacité d'une contrepartie de s'acquitter partiellement ou entièrement de ses obligations financières et/ou contractuelles à l'endroit de la Banque.

Les politiques monétaires adoptées par la Banque Centrale ainsi que par la Réserve Fédérale des États-Unis ou par certains autres organismes internationaux, dans les territoires où la Banque détient certains actifs, ont une incidence sur les activités, les résultats et la situation financière de la Banque.

Ce risque concerne les principaux actifs financiers suivants:

<b>(En milliers de gourdes)</b>	<b>2012</b>	<b>2011</b>
<b>Liquidités (note 5):</b>		
Dépôts à la BRH	<b>G 18,834,807</b>	17,886,141
Dépôts à des banques étrangères	<b>1,285,008</b>	2,334,829
Effets de compensation	<b>264,044</b>	217,176
	<b><u>20,383,859</u></b>	<u>20,438,146</u>
<b>Placements:</b>		
Bons BRH	<b>3,396,991</b>	3,844,368
Placements locaux	<b>967,493</b>	240,873
Placements à l'étranger	<b>5,943,052</b>	3,581,949
Intérêts à recevoir sur placements	<b>23,614</b>	12,262
	<b><u>10,331,150</u></b>	<u>7,679,452</u>
<b>Crédit:</b>		
Prêts, net (note 8)	<b>6,395,846</b>	3,835,969
Intérêts à recevoir sur prêts	<b>46,305</b>	28,970
	<b><u>6,442,151</u></b>	<u>3,864,939</u>
<b>Autres éléments d'actif (note 12):</b>		
Montant à recevoir de la BRH	<b>82,215</b>	24,288
Montant à recevoir de la PNH	<b>35,082</b>	-
	<b><u>117,297</u></b>	<u>24,288</u>
	<b>G 37,274,457</b>	32,006,825

(à suivre)

**BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT**  
**Notes aux États Financiers**  
**30 septembre 2012 et 2011**

**(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)**

**B) RISQUE DE CRÉDIT (SUITE)**

**i) Liquidités**

Les liquidités sont maintenues dans des institutions financières importantes que la Banque considère comme solides. La viabilité financière de ces institutions est revue de manière périodique par la Direction. Aux 30 septembre 2012 et 2011, 92% et 88% des liquidités sont gardées à la Banque Centrale en couverture de réserves. Dans l'ensemble, la Direction juge que le risque de crédit associé aux liquidités est nul.

**ii) Placements**

Ce risque survient lorsqu'un titre de placement subit une baisse importante suite aux mauvais résultats, réels ou anticipés, de la société émettrice du titre. Pour gérer ce risque, la Banque investit dans des instruments dont elle maîtrise les mécanismes opérationnels et financiers, avec un rendement proportionnel aux risques.

La Direction considère les Bons BRH qui représentent 33% et 50% des placements aux 30 septembre 2012 et 2011 comme des instruments financiers non à risque. L'échéance de ces bons n'excède pas 91 jours et la Direction est confiante que la Banque de la République d'Haïti pourra honorer ses engagements dans les délais.

La Direction considère comme modéré le risque sur les placements locaux en titres de participation et en obligations. Elle demande régulièrement des informations financières afin d'en assurer une valorisation adéquate. Par ailleurs, elle considère comme faible le risque sur les placements interbancaires.

En 2012, les placements à l'étranger sont principalement composés de dépôts à terme (65%) et d'obligations d'agences gouvernementales (28%), soit 93% de ces placements dont le risque est évalué comme faible par la Direction. En 2011, ils étaient composés d'un fonds de placement en marché monétaire (14%) et de dépôts à terme (79%). La Direction considèrerait comme modéré le risque de crédit sur le fonds de placement en marché monétaire étant donné la composition de ce fonds, et comme faible le risque de crédit sur les dépôts à terme étant donné la bonne réputation des institutions détentrices.

Les titres de participation à Bladex sont aussi considérés comme à faible risque.

(à suivre)

**BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT**  
**Notes aux États Financiers**  
**30 septembre 2012 et 2011**

**(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)**

**B) RISQUE DE CRÉDIT (SUITE)**

**ii) Placements (suite)**

De plus, la Banque détient un titre d'obligation dans une société financière étrangère pour lequel elle considère le risque comme étant modéré. Il est gardé à échéance et la Banque estime qu'elle récupèrera le plein montant.

**iii) Crédit**

Les politiques établies par la Banque l'assurent d'une gestion adéquate de ce risque; ainsi:

- Les nouveaux prêts sont analysés, approuvés par le Comité de Crédit et adéquatement documentés.
- L'Administration du Crédit s'assure de la mise en place des garanties exigées avant tout décaissement.
- Le portefeuille de prêts est géré par un système informatique et fait l'objet de suivi rigoureux et systématique par la Direction du Crédit et le Comité de Crédit.
- Les clients délinquants sont poursuivis par la Direction du Crédit, l'Unité de Recouvrement, le Bureau du Contentieux et enfin, par les conseillers juridiques externes.
- Des provisions et une réserve générale sont constituées en couverture des prêts non productifs. Elles représentent respectivement 126% et 89% des prêts non productifs aux 30 septembre 2012 et 2011.
- La Banque se soumet en général au respect des normes réglementaires de la Banque Centrale concernant la classification des prêts et l'établissement de provisions pour pertes sur prêts (Circulaire no. 87) et la limite de 50% du portefeuille de prêts en dollars US par rapport au passif en dollars US (Circulaire no. 97). En raison de l'insuffisance de ses fonds propres réglementaires, la Banque n'est pas en conformité avec la Circulaire no. 83-4 sur la concentration des risques de crédit. Cette Circulaire restreint, en fonction des fonds propres réglementaires, les montants de crédit pouvant être octroyés à un emprunteur, un groupe d'emprunteurs, ou aux principaux secteurs de l'économie. Toutefois, tel qu'expliqué à la **note 4d** sur les capitaux propres, la Banque jouit d'une dérogation de la Banque Centrale en ce qui concerne les fonds propres réglementaires.

(à suivre)

**BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT**  
**Notes aux États Financiers**  
**30 septembre 2012 et 2011**

**(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)**

**B) RISQUE DE CRÉDIT (SUITE)**

**iv) Autres éléments d'actif**

La Banque considère comme suit le risque de non-paiement sur les autres éléments d'actif:

- Un risque nul sur le montant à recevoir de la BRH; un accord a été conclu à cet effet.
- Un risque faible sur le montant à recevoir de la PNH qui représente le renflouement mensuel des cartes prépayées.

La répartition par secteur géographique, sur la base de localisation du risque ultime, des actifs financiers de la Banque, concernés par ce risque, est comme suit:

<b>(En milliers de gourdes)</b>	<b>2012</b>	<b>2011</b>
<b><u>Liquidités</u></b>		
Haïti	<b>G 19,098,851</b>	18,103,317
États-Unis	<b>1,175,117</b>	2,315,769
Angleterre	<b>90,150</b>	-
Canada	<b>12,863</b>	12,424
Panama	<b>6,878</b>	6,636
	<b><u>20,383,859</u></b>	<u>20,438,146</u>
<b><u>Placements</u></b>		
Haïti	<b>4,377,804</b>	4,092,629
États-Unis	<b>2,664,121</b>	516,384
Panama	<b>3,289,225</b>	3,070,439
	<b><u>10,331,150</u></b>	<u>7,679,452</u>
<b><u>Crédit</u></b>		
Haïti	<b>6,442,151</b>	3,864,939
<b><u>Autres éléments d'actif</u></b>		
Haïti	<b>117,297</b>	24,288
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>G 37,274,457</b>	32,006,825

**C) RISQUE DE MARCHÉ**

Le risque de marché concerne les changements de prix sur le marché et inclut principalement le risque de change et le risque de taux d'intérêts. L'objectif de la Banque est de gérer ces risques dans des paramètres acceptables lui permettant d'être rentable et de maximiser son retour sur investissement tout en préservant l'avoir des déposants.

(à suivre)

**BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT**  
**Notes aux États Financiers**  
**30 septembre 2012 et 2011**

**(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)**

**C) RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)**

**i) Risque de change (suite)**

Ce risque survient lorsqu'il y a non-appariement entre le volume de l'actif détenu en devise et le volume du passif libellé dans la même devise suite à la variation du cours de cette devise.

Pour gérer ce risque, la BNC a adopté une politique qui consiste à ne pas prendre en général de position en devises allant au delà de trois jours ouvrables. La circulaire no. 81-4 de la Banque Centrale sur le risque de change qui stipule que la position en devises étrangères, en valeur absolue, ne doit pas dépasser, aux 30 septembre 2012 et 2011, 2% des fonds propres comptables sur une base quotidienne, limite le gain ou la perte que la Banque pourrait encourir sur sa position en devises étrangères.

Les positions nettes de change de la Banque, par monnaie, étaient comme suit aux 30 septembre 2012 et 2011:

**2012**

<b>(En milliers de gourdes)</b>		<b>Gourdes</b>	<b>Dollars convertis</b>	<b>Euros convertis</b>	<b>Total</b>
Liquidités	<b>G</b>	6,398,237	15,263,833	91,903	<b>21,753,973</b>
Placements et bons BRH		4,246,991	6,060,545	-	<b>10,307,536</b>
Prêts, net		2,496,260	3,899,586	-	<b>6,395,846</b>
Autres actifs		<u>136,721</u>	<u>50,496</u>	<u>-</u>	<u><b>187,217</b></u>
<b>Total des actifs financiers</b>		<b><u>13,278,209</u></b>	<b><u>25,274,460</u></b>	<b><u>91,903</u></b>	<b><u>38,644,572</u></b>
Dépôts		12,158,497	24,404,645	-	<b>36,563,142</b>
Obligations - BRH		275,000	-	-	<b>275,000</b>
Réserve des banques locales		105,256	43,869	-	<b>149,125</b>
Autres passifs		<u>1,296,603</u>	<u>1,066,358</u>	<u>-</u>	<u><b>2,362,961</b></u>
<b>Total des passifs financiers</b>		<b>13,835,356</b>	<b>25,514,872</b>	<b>-</b>	<b>39,350,228</b>
<b>Actifs (passifs), net</b>	<b>G</b>	<b>(437,147)</b>	<b>(240,412)</b>	<b>91,903</b>	<b>(585,656)</b>

Pour chaque mouvement d'une gourde par rapport au dollar US et à l'Euro, la position de change en dollars US convertis résulterait en un gain ou une perte de change respectivement de G 5.8 millions et G 1.7 million selon le cas.

(à suivre)

**BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT**  
**Notes aux États Financiers**  
**30 septembre 2012 et 2011**

**(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)**

**C) RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)**

**i) Risque de change (suite)**

**2011**

<b>(En milliers de gourdes)</b>	<b>Gourdes</b>	<b>Dollars convertis</b>	<b>Euros convertis</b>	<b>Total</b>
Liquidités	<b>G 6,268,954</b>	15,656,230	1,137	<b>21,926,321</b>
Placements et bons BRH	4,044,369	3,622,822	-	<b>7,667,191</b>
Prêts, net	1,680,072	2,155,897	-	<b>3,835,969</b>
Autres actifs	56,601	18,322	-	<b>74,923</b>
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>12,049,996</b>	<b>21,453,271</b>	<b>1,137</b>	<b>33,504,404</b>
Dépôts	11,286,389	20,467,421	-	<b>31,753,810</b>
Obligations - BRH	275,000	-	-	<b>275,000</b>
Réserve des banques locales	109,844	61,198	-	<b>171,042</b>
Autres passifs	1,023,927	998,290	-	<b>2,022,217</b>
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>12,695,160</b>	<b>21,526,909</b>	<b>-</b>	<b>34,222,069</b>
<b>Actifs (passifs), net</b>	<b>G (645,164)</b>	<b>(73,638)</b>	<b>1,137</b>	<b>(717,665)</b>

Pour chaque mouvement d'une gourde par rapport au dollar US, la position de change en dollars US convertis résulterait en un gain ou une perte de change de G 1.8 million, selon le cas.

Les taux de change des différentes devises par rapport à la gourde étaient comme suit:

**Aux 30 septembre**

	<b>2012</b>	<b>2011</b>
Dollars US	<b>42.3222</b>	40.8742
Euros	<b>54.4091</b>	54.5916

**ii) Risque de taux d'intérêts**

Ce risque a trait aux incidences éventuelles des fluctuations des taux d'intérêts sur le bénéficiaire et par conséquent, le capital de la Banque. Il correspond au risque qu'une variation des taux d'intérêts ait un impact négatif sur le revenu net d'intérêts. Le montant du risque est fonction de l'importance et de l'évolution des variations des taux d'intérêts, de même que de l'ampleur et de la structure des échéances des instruments financiers.

(à suivre)

**BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT**  
**Notes aux États Financiers**  
**30 septembre 2012 et 2011**

**(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)**

**C) RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)**

**ii) Risque de taux d'intérêts (suite)**

Ce risque est adéquatement contrôlé à la BNC, en raison du fait que la majeure partie des actifs et passifs porteurs d'intérêts, comme les prêts et dépôts, sont à taux variables et à court terme, permettant ainsi à la Banque de modifier rapidement ces taux d'intérêts, réduisant ainsi le risque. En ce qui a trait aux actifs du bilan porteurs de taux d'intérêts pour une durée fixe, la Banque s'assure qu'elle possède sous forme de passif, un financement d'une durée équivalente portant des taux d'intérêts inférieurs à ceux des actifs correspondants.

La Banque exerce un suivi rigoureux de trois groupes de portefeuilles distincts:

- Les prêts et les dépôts provenant de la clientèle de la Banque.
- Les placements locaux.
- Les placements à l'étranger.

Les positions de ces portefeuilles sont revues régulièrement par la Direction qui établit le positionnement de la Banque en regard des mouvements anticipés des taux d'intérêts et recommande la couverture de tout risque de taux non désiré ou imprévu.

En fin d'exercices, le profil de taux d'intérêts sur les principaux instruments financiers porteurs d'intérêts était comme suit:

(En milliers de gourdes)	%		2012	%	2011
<b>Taux d'intérêts fixes:</b>					
Actifs financiers	57%	G	10,217,413	64%	7,656,972
Passifs financiers	12%		<u>(3,326,012)</u>	29%	<u>(3,013,854)</u>
Net			<u>6,891,401</u>		<u>4,643,118</u>
<b>Taux d'intérêts variables:</b>					
Actifs financiers (a)	43%		7,658,422	36%	4,369,264
Passifs financiers	88%		<u>(25,273,275)</u>	71%	<u>(7,535,983)</u>
Net			<u>(17,614,853)</u>		<u>(3,166,719)</u>
Total des actifs financiers porteurs d'intérêts	100%		17,875,835	100%	12,026,236
Total des passifs financiers porteurs d'intérêts	100%		<u>(28,599,287)</u>	100%	<u>(10,549,837)</u>
Net		G	<u>(10,723,452)</u>		1,476,399

(a) Les actifs financiers incluent, entre autres, le portefeuille de prêts, net de la provision pour pertes sur prêts.

(à suivre)

**BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT**  
**Notes aux États Financiers**  
**30 septembre 2012 et 2011**

**(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)**

**C) RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)**

**ii) Risque de taux d'intérêts (suite)**

Au 30 septembre 2012, 75% des actifs financiers et 100% des passifs financiers à taux d'intérêts fixes viennent à échéance en 2013, minimisant ainsi le risque de taux d'intérêts. Toutefois, dû à l'importance des actifs financiers par rapport aux passifs financiers à taux d'intérêts fixes, la hausse ou la baisse des taux d'intérêts viendra augmenter ou réduire la marge nette d'intérêts.

Au 30 septembre 2011, les actifs et passifs financiers à taux d'intérêts fixes ont relativement un bon appariement en terme de durée; toutefois, dû à l'importance des actifs financiers par rapport aux passifs financiers à taux d'intérêts fixes, la hausse ou la baisse des taux d'intérêts viendra augmenter ou réduire la marge nette d'intérêts.

**D) CAPITAUX PROPRES**

Les capitaux propres comprennent la dotation de capital, les réserves établies et les bénéfices non répartis. Dans le cadre de ses politiques et de ses stratégies, la Banque évalue périodiquement le retour sur capital et est soucieuse de garantir à l'État Haïtien un rendement satisfaisant qui n'affecte pas la capacité de la Banque d'assumer son développement futur.

La suffisance du capital des banques haïtiennes est réglementée suivant les exigences de la Banque Centrale (circulaire 88) en matière de fonds propres réglementaires. Tout établissement doit respecter les deux normes suivantes en matière de fonds propres réglementaires:

- **Ratio actif/fonds propres** - Un multiple maximum de 20 fois entre l'ensemble des éléments d'actif et de certains éléments hors bilan d'une part, et les fonds propres réglementaires d'autre part.
- **Ratio fonds propres/actifs à risque** - Un rapport minimum de 12 % entre les fonds propres réglementaires d'une part, et l'ensemble des éléments d'actif et de certains éléments hors bilan, pondérés en fonction des risques, d'autre part.

Les fonds propres réglementaires consistent essentiellement en du capital à caractère plus permanent, Catégorie 1, attribuable à l'État Haïtien nonobstant la réserve générale pour pertes sur prêts, et le capital de Catégorie 2, composé essentiellement de dettes subordonnées.

Dans le cadre du Protocole d'Accord du 5 décembre 2006, relatif à la cession des actifs et passifs de la Socabank à la BNC, la BRH accorde à la BNC, jusqu'à avril 2013, une dérogation en ce qui concerne le respect de la circulaire no. 88 relative à la suffisance des fonds propres.

(à suivre)

**BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT**  
**Notes aux États Financiers**  
**30 septembre 2012 et 2011**

**(5) LIQUIDITÉS ET BONS BRH**

Aux 30 septembre, les liquidités sont comme suit:

<b>(En milliers de gourdes)</b>		<b>2012</b>	<b>2011</b>
Encaisse	<b>G</b>	<b>1,370,114</b>	1,488,175
Dépôts à la Banque de la République d'Haïti ( <b>note 22</b> )		<b>18,834,807</b>	17,886,141
Dépôts à des banques étrangères		<b>1,285,008</b>	2,334,829
Effets de compensation		<u><b>264,044</b></u>	<u>217,176</u>
	<b>G</b>	<b>21,753,973</b>	21,926,321

L'encaisse et les dépôts à la Banque de la République d'Haïti (BRH) entrent dans le calcul de la couverture des réserves obligatoires qui doivent être maintenues par la BNC sur l'ensemble du passif, en accord avec les dispositions prévues à cet effet dans les circulaires de la BRH. Ces dépôts ne portent pas d'intérêts.

Aux 30 septembre, les dépôts à des banques étrangères sont comme suit:

<b>(En milliers de gourdes)</b>		<b>2012</b>	<b>2011</b>
Dépôts portant intérêts	<b>G</b>	<b>1,181,995</b>	2,200,395
Dépôts sans intérêts		<u><b>103,013</b></u>	<u>134,434</u>
	<b>G</b>	<b>1,285,008</b>	2,334,829

Les taux sur les dépôts à des banques étrangères portant intérêts ont été en moyenne de 0.02% et 0.10% en 2012, et de 0.10% à 0.25% en 2011.

Aux 30 septembre 2012 et 2011, les dépôts à des banques étrangères incluent des dépôts totalisant respectivement G 86.9 millions (US\$ 2.1 millions), et G 140.6 millions (US\$ 3.4 millions), bloqués en tant que garanties sur lettres de crédit.

Aux 30 septembre, la répartition des liquidités par devises est comme suit:

<b>(En milliers de gourdes)</b>		<b>2012</b>	<b>2011</b>
Liquidités en gourdes	<b>G</b>	<b>6,398,237</b>	6,268,954
Liquidités en dollars US		<b>15,263,833</b>	15,656,230
Liquidités en euros		<u><b>91,903</b></u>	<u>1,137</u>
	<b>G</b>	<b>21,753,973</b>	21,926,321

Les bons BRH, aux 30 septembre 2012 et 2011, portent des taux d'intérêts allant respectivement de 0.05% à 1.00% en 2012, et de 0.10% à 2.00% en 2011, et ont des échéances de 7, 28 et 91 jours.

(à suivre)

**BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT**  
**Notes aux États Financiers**  
**30 septembre 2012 et 2011**

**(6) PLACEMENTS LOCAUX**

Aux 30 septembre, les placements locaux sont comme suit:

<b>(En milliers de gourdes)</b>	<b>2012</b>	<b>2011</b>
<b>TITRES DE PARTICIPATION</b>		
Titres de participation – Société de Construction d’Immeubles et d’Ouvrages Publics S.A. (SCIOP S.A.)	<b>G 74,068</b>	62,367
Nombre d’actions ordinaires:		
Classe A	50	-
Classe B	1,157	1,007
Pourcentage de participation	9.6%	-
Coût par action ordinaire	<b>US \$ 1,500</b>	1,500
Titres de participation – Digital Satellite System S.A.	<b>G 63,047</b>	-
Nombre d’actions ordinaires	26,380	-
Pourcentage de participation	16.3%	-
Coût par action ordinaire	<b>US \$ 57</b>	-
Titres de participation – Alternative Insurance Company S.A.	<b>G 41,730</b>	-
Nombre d’actions ordinaires	250	-
Pourcentage de participation	6.9%	-
Coût par action ordinaire	<b>US \$ 4,000</b>	-
Titres de participation – Haitel Provision	<b>G 9,300</b>	9,300
	<b>G (9,299)</b>	(9,299)
	<b>G 1</b>	1
<b>Total-titres de participation</b>	<b>G 178,846</b>	62,368
<b>OBLIGATIONS</b>		
Obligations US		
E-Power S.A. au coût de US\$ 1,000,000 plus intérêts de trois ans capitalisés en 2012	<b>G 54,010</b>	40,873
Taux d’intérêts	9%	9%
Échéance	2019	2019
Obligations US		
Alternative Insurance Company S.A. au coût de US\$ 1,500,000	<b>G 63,483</b>	-
Taux d’intérêts	7.5%	-
Échéance	2017	-
<b>Total-obligations</b>	<b>G 117,493</b>	40,873

(à suivre)

**BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT**  
**Notes aux États Financiers**  
**30 septembre 2012 et 2011**

**(6) PLACEMENTS LOCAUX (SUITE)**

Aucune des participations ci-dessus n'excède 20% du capital-actions des sociétés émettrices ni ne confère à la BNC des droits de vote supérieurs à 20%.

(En milliers de gourdes)	2012	2011
<b>PLACEMENTS INTERBANCAIRES À DES BANQUES LOCALES</b>		
Solde	G 650,000	-
Taux d'intérêts	2.5%	-
Échéance	Octobre 2012	-
Solde	G 200,000	200,000
Taux d'intérêts	1.75%	3.00%
Échéance	Février 2013	Février 2013
<b>Total-placements interbancaires</b>	<b>G 850,000</b>	<b>200,000</b>
<b>Total-placements locaux</b>	<b>G 1,146,339</b>	<b>303,241</b>

**(7) PLACEMENTS À L'ÉTRANGER**

Aux 30 septembre, les placements à l'étranger sont en dollars US et sont ainsi constitués:

(En milliers de gourdes)	2012	2011
<b><u>Placements détenus pour revente évalués à la juste valeur par le biais de l'état des résultats (a)</u></b>		
Encaisse, dépôts et fonds en marché monétaire	G 80,581	506,165
Dépôts à terme	592,713	-
Échéance	Oct. 2012-août 2032	-
Bons du trésor-USA	165,321	-
Échéance	Fév. 2013-janv. 2016	-
Obligations d'agences gouvernementales-USA	1,701,172	-
Échéance	Avril 2016-août 2032	-
Obligations de sociétés privées	112,714	-
Échéance	Avril 2016-août 2027	-
	<b><u>2,652,501</u></b>	<b><u>506,165</u></b>
<b><u>Titres de participation à valeur d'acquisition:</u></b>		
Titres de participation Bladex (b)	16,071	16,071
<b><u>Placements gardés à échéance (c):</u></b>		
Coût amorti	<b><u>3,290,551</u></b>	<b><u>3,075,784</u></b>
	<b>G 5,959,123</b>	<b>3,598,020</b>

(à suivre)

**BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT**  
**Notes aux États Financiers**  
**30 septembre 2012 et 2011**

**(7) PLACEMENTS À L'ÉTRANGER (SUITE)**

- (a) Au 30 septembre 2012, les placements détenus pour revente sont détenus chez deux gestionnaires de portefeuille de haute réputation, localisés aux États Unis d'Amérique. La Direction a développé avec chaque gestionnaire une stratégie permettant de classifier les placements en différents niveaux de risques tout en assurant une prudente diversification. De plus, reconnaissant que les fonds finançant ces placements sont à court terme, la Direction a jugé bon de les considérer comme placements détenus pour revente. Le rendement moyen en 2012 fut de 1.39%.

En 2011, le fonds en marché monétaire était géré par un des gestionnaires précité et il pouvait comprendre des instruments financiers tels des obligations de banques et d'autres sociétés, du papier commercial et des titres adossés à des crédits mobiliers et des créances hypothécaires, et des obligations des États-Unis et quelques autres pays d'Europe de l'Ouest, d'Australie, du Japon et du Canada. Le rendement moyen en 2011 fut de 0.2%.

**(b) Banco Latino Americano de Exportaciones (Bladex)**

<b>(En milliers de gourdes)</b>	<b>2012</b>	<b>2011</b>
Nombre d'actions ordinaires	58,947	58,947
Coût par action ordinaire	US\$ 6.67	6.67

**(c) Les placements gardés à échéance sont comme suit:**

<b>(En milliers de gourdes)</b>	<b>2012</b>	<b>2011</b>
<b>Obligation d'une société financière privée:</b>		
Coût	G 10,581	10,219
Juste valeur	G 10,475	9,095
Taux d'intérêts nominal	6.25%	6.25%
Moins-value	G (106)	(1,124)
Échéance	15/12/18	15/12/18

(à suivre)

**BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT**  
**Notes aux États Financiers**  
**30 septembre 2012 et 2011**

**(7) PLACEMENTS À L'ÉTRANGER (SUITE)**

(En milliers de gourdes)	2012	2011
<b>Dépôts à terme en dollars US en une banque étrangère :</b>		
Coût	<b>G 3,279,970</b>	3,065,565
Taux d'intérêts	<b>0.80 à 1.22%</b>	0.32 à 1.00%
Echéance	<b>Oct. 12 à août 13</b>	Oct. 11 à août 12
Coût total des placements	<b>G 3,290,551</b>	3,075,784
Juste valeur totale des placements	<b>G 3,290,445</b>	3,074,660
Moins-value sur placements gardés jusqu'à échéance	<b>G (106)</b>	(1,124)

**(8) PRÊTS**

Aux 30 septembre, les prêts octroyés localement sont comme suit:

(En milliers de gourdes)	2012	2011
Prêts aux entreprises (a)	<b>G 2,195,305</b>	1,474,365
Prêts aux entreprises, garantis par l'État Haïtien (b)	<b>1,070,219</b>	319,004
Prêts aux particuliers, garantis par l'État Haïtien:		
Agents de la fonction publique (c)	<b>1,245,375</b>	1,016,798
Parlementaires (d)	<b>8,458</b>	6,520
Avances en comptes courants	<b>1,172,055</b>	425,786
Cartes de crédit	<b>109,213</b>	88,822
Prêts aux particuliers	<b>460,037</b>	302,755
Prêts et avances aux employés	<b>117,439</b>	110,994
Prêts gérés-régime de retraite (note 16)	<b>3,026</b>	3,699
Prêts restructurés	<b>7,311</b>	15,675
	<b>6,388,438</b>	3,764,418
Prêts non productifs	<b>149,383</b>	179,391
<b>Total-prêts</b>	<b>G 6,537,821</b>	3,943,809

(à suivre)

**BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT**  
**Notes aux États Financiers**  
**30 septembre 2012 et 2011**

**(8) PRÊTS (SUITE)**

- (a) Aux 30 septembre 2012 et 2011, les prêts aux entreprises incluent des prêts en dollars US de G 347 millions et G 108 millions octroyés à une entreprise d'État et un ministère en 2012, et à une entreprise d'État en 2011, aux taux de 5% et 15%, et 10% respectivement (**note 22**).
- (b) En 2012 et 2011, ces prêts sont à une société haïtienne privée. Ils sont couverts respectivement par des lettres de crédit de la BRH et l'aval du Ministère de l'Économie et des Finances et par des dépôts (**note 16 a**).
- (c) Les prêts aux agents de la fonction publique, garantis par l'État Haïtien, représentent des prêts octroyés dans le cadre d'un programme de crédit au bénéfice des agents de la fonction publique. Suite à l'avenant no. 3 en date du 5 novembre 2009, ce programme auquel participe aussi la Banque Populaire Haïtienne totalise G 2.0 milliards dont la quote-part de la Banque Nationale de Crédit s'élève à G 1.5 milliard. Les prêts individuels octroyés à l'intérieur de ce programme ne peuvent excéder G 350 milles. Dans le cadre de ce programme, l'État Haïtien a effectué des dépôts de garantie (**note 16 b**) et s'est engagé à effectuer des dépôts supplémentaires, selon les besoins. La Direction est confiante que la garantie de l'État Haïtien s'applique sur l'ensemble du portefeuille de prêts en circulation.
- (d) Les prêts accordés aux parlementaires de la 48<sup>ième</sup> Législature sont aussi garantis à 100% par l'État Haïtien et ne peuvent pas excéder G 750,000 pour les Députés et G 900,000 pour les Sénateurs. L'enveloppe du programme totalise G 67.5 millions. Dans le cadre de ce programme, l'État Haïtien, a effectué un dépôt de garantie (**note 16b**) et s'est engagé à effectuer des dépôts supplémentaires, suivant les termes de l'accord.

La provision pour pertes sur prêts a enregistré les mouvements suivants:

<b>(En milliers de gourdes)</b>	<b>2012</b>	<b>2011</b>
Solde au début de l'exercice	G 107,840	142,202
Provision (récupération) de l'exercice	42,168	(49,842)
Radiations, net de récupérations en 2011	(13,723)	13,380
Effet de change	<u>5,690</u>	<u>2,100</u>
	<b>G 141,975</b>	<b>107,840</b>

(à suivre)

**BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT**  
**Notes aux États Financiers**  
**30 septembre 2012 et 2011**

**(8) PRÊTS (SUITE)**

L'allocation des prêts en gourdes et en dollars US est comme suit:

<b>(En milliers de gourdes)</b>		<b>2012</b>	<b>2011</b>
Prêts en gourdes	<b>G</b>	<b>2,530,095</b>	1,730,690
Prêts en dollars US		<u><b>4,007,726</b></u>	<u>2,213,119</u>
	<b>G</b>	<b>6,537,821</b>	3,943,809

Au 30 septembre 2012, l'âge des créances était comme suit:

<b>(En milliers de gourdes)</b>		<b>Courants</b>		
		<b>1-30 jours</b>	<b>31 - 89 jours</b>	<b>Total</b>
<b><u>Prêts courants</u></b>				
Avances en comptes courants	<b>G</b>	1,093,854	78,201	1,172,055
Cartes de crédit		96,719	12,494	109,213
Autres catégories de prêts		<u>3,810,003</u>	<u>1,297,167</u>	<u>5,107,170</u>
	<b>G</b>	<b>5,000,576</b>	<b>1,387,862</b>	<b>6,388,438</b>
	<b>%</b>	<b>78%</b>	<b>22%</b>	<b>100%</b>

<b>(En milliers de gourdes)</b>			<b>Plus de</b>	
		<b>90-180 jours</b>	<b>181-360 jours</b>	<b>360 jours</b>
				<b>Total</b>
<b><u>Prêts non productifs</u></b>				
Avances en comptes courants	<b>G</b>	-	-	25,849
Cartes de crédit		3,676	-	3,085
Autres catégories de prêts		<u>7,116</u>	<u>35,710</u>	<u>73,947</u>
	<b>G</b>	<b>10,792</b>	<b>35,710</b>	<b>102,881</b>
	<b>%</b>	<b>7%</b>	<b>24%</b>	<b>69%</b>
				<b>100%</b>

(à suivre)

**BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT**  
**Notes aux États Financiers**  
**30 septembre 2012 et 2011**

**(8) PRÊTS (SUITE)**

Au 30 septembre 2012, les prêts étaient couverts par les garanties suivantes:

(En milliers de gourdes)	Garanties de l'État Haïtien	Garanties hypothécaires	Nantissements en espèces (note 13)	Total
Prêts courants	G 1,490,060	1,520,700	956,010	3,966,770
Prêts non productifs	-	86,928	14,975	101,903
	<b>G 1,490,060</b>	<b>1,607,628</b>	<b>970,985</b>	<b>4,068,673</b>
%	47%	50%	3%	100%

En 2012, les garanties de l'État Haïtien incluent G 829.7 millions (**note 16a**) représentant des dépôts reçus pour un prêt et des crédits documentaires accordés à une société. De plus, une avance en compte courant est garantie par une lettre de garantie à hauteur de G 21 millions émise par une autre banque locale.

Au 30 septembre 2011, l'âge des créances était comme suit:

(En milliers de gourdes)	Courants 1-30 jours	31 - 89 jours	Total
<b><u>Prêts courants</u></b>			
Avances en comptes courants	G 406,952	18,834	425,786
Cartes de crédit	76,488	12,334	88,822
Autres catégories de prêts	3,076,223	173,587	3,249,810
	<b>G 3,559,663</b>	<b>204,755</b>	<b>3,764,418</b>
%	95%	5%	100%

(à suivre)

**BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT**  
**Notes aux États Financiers**  
**30 septembre 2012 et 2011**

**(8) PRÊTS (SUITE)**

(En milliers de gourdes)	90-180 jours	181-360 jours	Plus de 360 jours	Total
<b><u>Prêts non productifs</u></b>				
Avance en comptes courants <b>G</b>	-	-	19,125	<b>19,125</b>
Cartes de crédit	6,013	-	4,435	<b>10,448</b>
Autres catégories de prêts	<u>3,291</u>	<u>52,644</u>	<u>93,883</u>	<b><u>149,818</u></b>
<b>G</b>	9,304	52,644	117,443	<b>179,391</b>
<b>%</b>	<b>6%</b>	<b>30%</b>	<b>64%</b>	<b>100%</b>

Au 30 septembre 2011, les prêts étaient couverts par les garanties suivantes:

(En milliers de gourdes)	Garanties de l'État Haïtien	Garanties hypothécaires	Nantissements en espèces (note 13)	Total
Prêts courants	<b>G</b> 1,824,022	595,619	145,685	<b>2,565,326</b>
Prêts non productifs	<u>-</u>	<u>156,878</u>	<u>16,188</u>	<b><u>173,066</u></b>
<b>G</b>	1,824,022	752,497	161,873	<b>2,738,392</b>
<b>%</b>	<b>67%</b>	<b>27%</b>	<b>6%</b>	<b>100%</b>

En 2011, les garanties de l'État Haïtien incluent G 800.7 millions (**note 16a**) représentant des dépôts reçus pour un prêt et des crédits documentaires accordés à une société.

(à suivre)

**BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT**  
**Notes aux États Financiers**  
**30 septembre 2012 et 2011**

**(8) PRÊTS (SUITE)**

Le rendement moyen du portefeuille de prêts productifs est comme suit:

(En milliers de gourdes)	2012	2011
Prêts aux entreprises:		
En gourdes	20%	18%
En dollars US	8%	9%
Prêts aux entreprises, garantis par l'État Haïtien		
En gourdes	15%	-
En dollars US	8%	12%
Prêts aux particuliers, garantis par l'État Haïtien		
En gourdes	19%	22%
Avances en comptes courants:		
En gourdes	7%	13%
En dollars US	7%	13%
Cartes de crédit	25%	28%
Prêts et avances aux employés	6%	7%
Prêts restructurés	11%	13%
Autres prêts en gourdes	21%	14%
Autres prêts en dollars US	12%	11%

Aux 30 septembre 2012 et 2011, les membres du Conseil d'Administration ont des prêts productifs totalisant G 5.8 millions et G 4.8 millions respectivement. Ces prêts ont été octroyés au taux accordé aux employés de la Banque, conformément aux procédures en vigueur.

Aux 30 septembre 2012 et 2011, les intérêts non comptabilisés sur les prêts non productifs totalisent environ G 48 millions et G 56 millions.

Les risques spécifiques et généraux sur le portefeuille de prêts sont couverts par les postes d'états financiers suivants:

(En milliers de gourdes)	2012	2011
Provision pour pertes sur prêts	G 141,975	107,840
Réserve générale pour pertes sur prêts	<u>46,200</u>	<u>51,300</u>
	G 188,175	159,140

(à suivre)

**BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT**  
**Notes aux États Financiers**  
**30 septembre 2012 et 2011**

**(9) IMMOBILISATIONS**

Les immobilisations, au coût, ont ainsi évolué au cours de l'exercice:

**(En milliers de gourdes)**

Immobilisations au coût	Solde au 30/9/11	Acquisitions	Dispositions	Transferts	Redressement	Solde au 30/9/12
Terrains	G 20,371	35,593 (a)	-	-	-	55,964
Terrains et immeubles (note)	197,635	50,751 (a)	-	11,743	-	260,129
Équipements informatiques	68,669	11,346	-	8,084	(5,047)	83,052
Matériel et mobilier	75,657	8,044	-	2,052	(3,387)	82,366
Matériel roulant	16,539	20,900	(3,837)	11,612	-	45,214
Matériel énergétique	55,515	11,250	-	489	(112)	67,142
Matériel de communication	10,480	-	-	-	126	10,606
Matériel de climatisation	8,356	1,072	-	532	-	9,960
Matériel de sécurité	4,526	3,319	(4,526)	-	-	3,319
Améliorations locatives	38,836	5,288	-	182	(3,261)	41,045
Investissements en cours	<u>113,949</u>	<u>6,089</u>	<u>-</u>	<u>(34,694)</u>	<u>-</u>	<u>85,344</u>
	<b>G 610,533</b>	<b>153,652</b>	<b>(8,363)</b>	<b>-</b>	<b>(11,681)</b>	<b>744,141</b>

(a) Les acquisitions de terrains et immeubles incluent G 56,228 mille provenant d'un virement des propriétés détenues pour revente (note 10).

**Note:** L'auxiliaire des immobilisations de la Banque ne présente pas séparément les coûts d'acquisition des terrains et des immeubles pour les acquisitions remontant à plusieurs années.

L'amortissement cumulé a ainsi évolué au cours de l'exercice:

**(En milliers de gourdes)**

Amortissement cumulé	Solde au 30/9/11	Amortissement	Dispositions	Redressement	Solde au 30/9/12
Immeubles	G 37,319	5,470	-	(1,707)	41,082
Équipements informatiques	45,314	16,521	-	(16,821)	45,014
Matériel et mobilier	32,512	10,451	-	574	43,537
Matériel roulant	9,811	7,741	(3,837)	(1,696)	12,019
Matériel énergétique	47,728	2,990	-	(14,343)	36,375
Matériel de communication	4,404	1,061	-	417	5,882
Matériel de climatisation	3,035	834	-	487	4,356
Matériel de sécurité	4,526	121	(4,526)	-	121
Améliorations locatives	<u>27,951</u>	<u>5,934</u>	<u>-</u>	<u>(5,400)</u>	<u>28,485</u>
	<b>G 212,600</b>	<b>51,123</b>	<b>(8,363)</b>	<b>(38,489)</b>	<b>216,871</b>
	<b>G 397,933</b>			<b>(26,808)</b>	<b>527,270</b>

(à suivre)

**BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT**  
**Notes aux États Financiers**  
**30 septembre 2012 et 2011**

**(10) BIENS IMMOBILIERS HORS EXPLOITATION**

Aux 30 septembre, les biens immobiliers hors exploitation comprennent:

(En milliers de gourdes)		2012	2011
Propriétés détenues pour revente (a)	G	572,201	492,177
Placements en immobilier (b)		<u>66,895</u>	<u>67,015</u>
	G	<b>639,096</b>	559,192

a) Les propriétés détenues pour revente sont comme suit:

(En milliers de gourdes)		2012	2011
Coût	G	1,010,931	935,096
Provisions pour moins-value		<u>(438,730)</u>	<u>(442,919)</u>
	G	<b>572,201</b>	492,177

Les propriétés détenues pour revente ont ainsi fluctué au cours des exercices:

(En milliers de gourdes)		2012	2011
Solde au début de l'exercice	G	935,096	945,838
Biens adjugés en faveur de la banque durant l'exercice		<b>158,853</b>	21,139
Virement aux immobilisations (note 9)		<b>(56,228)</b>	-
Ventes durant l'exercice (i)		<b>(30,120)</b>	(44,191)
Frais divers		<b>3,330</b>	3,684
Ajouts de l'exercice		<u>-</u>	<u>8,626</u>
Solde à la fin de l'exercice	G	<b>1,010,931</b>	935,096

(i) En 2012, les ventes de propriétés détenues pour revente ont généré des gains de G 33.1 millions (note 18). En 2011, les ventes de propriétés détenues pour revente ont généré des pertes de G 3.8 millions (note 18).

La provision pour moins-value sur les propriétés détenues pour revente a ainsi évolué:

(En milliers de gourdes)		2012	2011
Solde au début de l'exercice	G	442,919	368,454
Moins-values constatées (note 18)		-	78,906
Ventes de l'exercice		<u>(4,189)</u>	<u>(4,441)</u>
Solde à la fin de l'exercice	G	<b>438,730</b>	442,919

(à suivre)

**BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT**  
**Notes aux États Financiers**  
**30 septembre 2012 et 2011**

**(10) BIENS IMMOBILIERS HORS EXPLOITATION (SUITE)**

Certaines propriétés détenues pour revente, totalisant G 6.7 et G 22.7 millions, aux 30 septembre 2012 et 2011, ont des options d'achat valides jusqu'en 2013.

Certaines propriétés détenues pour revente ont généré des revenus de loyers de G 3.7 millions en 2012, et G 5.5 millions en 2011.

b) Les placements en immobilier ont ainsi fluctué durant l'exercice.

<b>(En milliers de gourdes)</b>		<b>2012</b>	<b>2011</b>
Solde au début de l'exercice	<b>G</b>	<b>67,015</b>	67,015
Moins-value		<u>(120)</u>	<u>-</u>
Solde à la fin de l'exercice	<b>G</b>	<b>66,895</b>	67,015

Les revenus de loyers provenant des placements en immobilier totalisent G 1.5 million en 2012, et G 1.2 million en 2011 (**note 19**).

**(11) ACHALANDAGE**

L'achalandage résulte de la cession des actifs et des passifs de la SOCABANK à la BNC, effective en date du 1<sup>er</sup> mars 2007. L'achalandage n'a pas subi de dépréciation en 2012.

**(12) AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF**

Aux 30 septembre, les autres éléments d'actif sont:

<b>(En milliers de gourdes)</b>		<b>2012</b>	<b>2011</b>
Montant à recevoir de la BRH ( <b>note 22</b> ) (a)	<b>G</b>	<b>82,215</b>	24,288
Intérêts à recevoir		<b>69,919</b>	45,231
Montant à recevoir de la Police Nationale d'Haïti (PNH) ( <b>note 22</b> ) (b)		<b>35,082</b>	-
Frais payés d'avance		<b>31,304</b>	32,432
Fournitures de bureau		<b>28,105</b>	25,888
Objets d'art		<b>11,824</b>	11,824
Autres		<u><b>10,564</b></u>	<u>10,991</u>
	<b>G</b>	<b>269,013</b>	150,654

(à suivre)

**BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT**  
**Notes aux États Financiers**  
**30 septembre 2012 et 2011**

**(12) AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF (SUITE)**

(a) Ce montant à recevoir représente les prestations versées aux retraités de la Banque qui, suite à un accord intervenu avec la BRH, seront récupérées de celle-ci.

(b) Ce montant représente les avances à la PNH pour des cartes de débit émises avant paiement. La PNH rembourse régulièrement le solde.

**(13) DÉPÔTS**

Aux 30 septembre, les dépôts se répartissent ainsi:

<b>(En milliers de gourdes)</b>		<b>2012</b>	<b>2011</b>
Dépôts à vue:			
Gourdes	<b>G</b>	<b>4,985,318</b>	4,158,855
Dollars US		<u><b>20,553,537</b></u>	<u>17,045,118</u>
	<b>G</b>	<b>25,538,855</b>	21,203,973
Dépôts d'épargne:			
Gourdes	<b>G</b>	<b>5,320,221</b>	5,074,979
Dollars US		<u><b>2,653,054</b></u>	<u>2,461,004</u>
	<b>G</b>	<b>7,973,275</b>	7,535,983
Dépôts à terme:			
Gourdes	<b>G</b>	<b>1,852,958</b>	2,052,555
Dollars US		<u><b>1,198,054</b></u>	<u>961,299</u>
	<b>G</b>	<b>3,051,012</b>	3,013,854
<b>Total des dépôts</b>	<b>G</b>	<b>36,563,142</b>	31,753,810
Dépôts en Gourdes	<b>G</b>	<b>12,158,497</b>	11,286,389
Dépôts en Dollars US		<u><b>24,404,645</b></u>	<u>20,467,421</u>
Total des dépôts	<b>G</b>	<b>36,563,142</b>	31,753,810

Aux 30 septembre 2012 et 2011, certains dépôts à vue en gourdes totalisant respectivement G 138 millions et G 130 millions portent des taux d'intérêts au jour le jour de 0.10% en 2012, et de 0.10% à 0.25% en 2011.

(à suivre)

**BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT**  
**Notes aux États Financiers**  
**30 septembre 2012 et 2011**

**(13) DÉPÔTS (SUITE)**

Aux 30 septembre 2012 et 2011, deux organismes autonomes sous la tutelle de l'État Haïtien détiennent des dépôts à vue en dollars US totalisant respectivement G 17.4 milliards et G 14.5 milliards (**note 22**), portant des taux d'intérêts au jour le jour d'environ 0.11% en 2012 et 2011.

Aux 30 septembre 2012 et 2011, les dépôts des membres du Conseil d'Administration totalisaient G 9.9 millions et G 5.7 millions respectivement (**note 22**). Ces dépôts sont rémunérés aux conditions normales de la Banque.

Aux 30 septembre 2012 et 2011, les dépôts à vue des ministères, sociétés et organismes de l'État Haïtien totalisaient respectivement G 2.3 milliards et G 470 millions et ne portent pas d'intérêts (**note 22**).

Aux 30 septembre 2012 et 2011, les dépôts à terme incluent respectivement des soldes de G 21.8 millions et de G 32.4 millions en gourdes, et de G 20.4 millions et de G 19.6 millions en dollars US convertis, au nom du Fonds de Pension BRH/BNC/BPH. Ces dépôts à terme étaient rémunérés à des taux d'intérêts allant de 0.25% à 0.50% pour les gourdes, et de 0.25% pour les dollars US en 2012, et à des taux d'intérêts allant de 0.40% à 1.25% pour les gourdes, et de 0.25% pour les dollars US en 2011.

Les taux moyens d'intérêts sur les dépôts sont comme suit:

	<b>2012</b>	<b>2011</b>
Dépôts d'épargne:		
Gourdes	<b>0.10%</b>	0.10%
Dollars US	<b>0.05%</b>	0.05%
Dépôts à terme:		
Gourdes	<b>1.50%</b>	1.50%
Dollars US	<b>0.10%</b>	1.00%
Dépôts d'épargne-chèques:		
Gourdes	<b>0.05%</b>	0.05%
Dollars US	<b>0.02%</b>	0.02%

(à suivre)

**BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT**  
**Notes aux États Financiers**  
**30 septembre 2012 et 2011**

**(13) DÉPÔTS (SUITE)**

Aux 30 septembre, les dépôts gardés en nantissement de prêts sont comme suit :

<b>(En milliers de gourdes)</b>		<b>2012</b>	<b>2011</b>
Dépôts en gourdes	<b>G</b>	<b>17,674</b>	5,879
Dépôts en dollars US		<b><u>953,311</u></b>	<u>155,994</u>
<b>Total (note 8)</b>	<b>G</b>	<b>970,985</b>	161,873

**(14) OBLIGATIONS BRH**

Aux 30 septembre, les obligations BRH sont en gourdes et se regroupent comme suit:

<b>(En milliers de gourdes)</b>		<b>2012</b>	<b>2011</b>
Obligation subordonnée échéant en septembre 2030, à 1% l'an	<b>G</b>	<b>275,000</b>	275,000

**(15) RÉSERVES DES BANQUES LOCALES**

La répartition de ces dépôts par devise se présente comme suit:

<b>(En milliers de gourdes)</b>		<b>2012</b>	<b>2011</b>
Réserves des banques locales en gourdes	<b>G</b>	<b>105,256</b>	109,844
Réserves des banques locales en dollars US		<b><u>43,869</u></b>	<u>61,198</u>
	<b>G</b>	<b>149,125</b>	171,042

Ces dépôts ne portent pas d'intérêts.

(à suivre)

**BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT**  
**Notes aux États Financiers**  
**30 septembre 2012 et 2011**

**(16) AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF**

Aux 30 septembre, les autres éléments de passif sont:

<b>(En milliers de gourdes)</b>	<b>2012</b>	<b>2011</b>
Montants reçus en garantie de prêts:		
Dollars US <b>(a)</b>	<b>G 833,124</b>	806,395
Gourdes <b>(b)</b>	<b>268,079</b>	193,059
Euros <b>(c)</b>	<b>86,889</b>	-
	<b>1,188,092</b>	999,454
Montants dus aux ministères et entreprises publiques <b>(note 22)</b>	<b>274,058</b>	234,298
Chèques certifiés et de direction	<b>227,124</b>	283,008
Obligations envers employés et retraités <b>(d)</b>	<b>185,944</b>	153,832
Versements sur prêts aux particuliers garantis par l'État Haïtien	<b>130,680</b>	104,804
Cartes de débit prépayées	<b>79,122</b>	61,485
Avance BRH pour prestations aux retraités <b>(e)</b>	<b>68,227</b>	-
Fonds en administration – Fonds de pension BRH/BNC/BPH <b>(f) (note 22)</b>	<b>44,885</b>	44,885
Dépôts non sujets à emploi	<b>40,095</b>	30,960
Cotisations à verser au régime de retraite	<b>33,094</b>	3,479
Intérêts à payer	<b>6,725</b>	4,249
Dépôts reçus sur propriétés détenues pour revente	<b>3,853</b>	1,378
Fonds en administration – régime de retraite <b>(note 8)</b>	<b>3,026</b>	3,699
Dû à la BRH, non porteur d'intérêts <b>(note 22)</b>	<b>3,000</b>	3,000
À verser au Trésor Public <b>(note 22)</b>	<b>2,194</b>	2,194
Virements et transferts à payer	<b>1,298</b>	105
Autres	<b>71,544</b>	91,387
	<b>G 2,362,961</b>	2,022,217

- (a)** Aux 30 septembre 2012 et 2011, les montants en dollars US reçus en garantie de prêts incluent respectivement G 829.0 millions (US\$ 19.6 millions) et G 800.7 millions (US\$ 19.5 millions) représentant les garanties de l'État Haïtien pour un prêt et des crédits documentaires accordés à une société privée **(note 22)**. Ces montants ne portent pas d'intérêts. Au 30 septembre 2011, de ces montants reçus en garantie, un montant de G 140.6 millions (US\$ 3.4 millions) était déposé dans une banque étrangère en couverture de lettres de crédit émises par celle-ci, en faveur de cette société.

(à suivre)

**BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT**  
**Notes aux États Financiers**  
**30 septembre 2012 et 2011**

**(16) AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF (SUITE)**

(b) Les dépôts reçus en garantie sur les prêts – gourdes sont comme suit:

(En milliers de gourdes)	2012	2011
<b>Dépôts reçus en garantie de l'État</b>		
<b>Haïtien - gourdes (notes 8 et 22)</b>		
Prêts garantis - agents de la fonction publique	G 199,627	124,608
Prêts garantis - parlementaires	16,875	16,875
Prêts garantis - programme de recapitalisation	<u>45,666</u>	<u>45,432</u>
	<b>262,168</b>	<b>186,915</b>
<b>Autres dépôts reçus en garantie - gourdes</b>	<u>5,911</u>	<u>6,144</u>
	<b>G 268,079</b>	<b>193,059</b>

Au 30 septembre 2012, le programme de recapitalisation est clos; les prêts y relatifs ont été remboursés ou absorbés par la garantie. Le programme de recapitalisation était venu en aide à des sinistrés d'actes de vandalisme, d'ouragans et d'incendie.

(c) Au 30 septembre 2012, ce montant en euros représente une garantie reçue d'une société privée sur un prêt de US\$ 10 millions à cette même société. Un solde équivalent est maintenu dans une banque étrangère en couverture d'une lettre de crédit.

(d) Aux 30 septembre, les obligations envers les employés et retraités sont comme suit:

(En milliers de gourdes)	2012	2011
Provision pour boni des employés et des retraités	G 21,906	20,853
Fonds spécial pour employés contractuels (i)	18,607	17,638
Fonds de prime en administration pour les employés qui partent à la retraite (ii)	138,630	101,940
Provision pour fonds de régime de retraite (iii)	<u>6,801</u>	<u>13,401</u>
	<b>G 185,944</b>	<b>153,832</b>

(i) Le fonds spécial est constitué pour les employés contractuels et ceux qui ne sont pas éligibles au fonds de pension. La Banque et l'employé y participent. En 2012 et 2011, les contributions de la Banque furent de G 2.9 millions et G 3.0 millions respectivement (**note 19**). La somme cumulée est remise à l'employé à son départ de l'institution, sans intérêts.

(ii) Depuis le 1<sup>er</sup> août 2009, on accumule dans le fonds de prime en administration pour les employés qui partent à la retraite, un prélèvement de 2% effectué sur leurs salaires. Chaque exercice, la Banque contribue G 18 millions (**note 19**) à ce fonds. De plus, aux 30 septembre 2012 et 2011, le Conseil d'Administration a décidé d'ajouter G 30,000,000 (**note 19**) à ce poste en vue d'augmenter cette provision. Il n'y a pas eu d'évaluation actuarielle de ce fonds en administration et par conséquent, les informations divulguées ne sont pas conformes aux exigences des Normes Internationales d'Information Financière.

(à suivre)

**BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT**  
**Notes aux États Financiers**  
**30 septembre 2012 et 2011**

**(16) AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF (SUITE)**

- (iii) La provision supplémentaire au régime de retraite est déterminée par le Conseil d'Administration. Elle est convertie annuellement en dépôts à terme au nom du Fonds de Pension BRH/BNC/BPH (**note 13**).
- (e) L'avance BRH pour prestations aux retraités est décrite dans le Protocole d'Accord du 12 juillet 2012. Le montant initial de l'avance fut de G 73 millions et doit servir à absorber 50% des prestations versées à des retraités de la Banque pour la période d'août 2012 à juillet 2015.
- (f) Aux 30 septembre 2012 et 2011, la BNC détient un montant de G 44.8 millions reçu du Fonds de Pension BRH/BNC/BPH. Ce fonds sera liquidé selon les termes du Protocole d'Accord du 12 juillet 2012 (**note 20**).

**(17) DOTATION DE CAPITAL**

En vertu du décret du 23 novembre 2005, publié au journal le Moniteur no. 95 du 19 décembre 2005, réorganisant la Banque Nationale de Crédit, le capital autorisé de la Banque a été fixé à G 500 millions constitué du capital antérieur augmenté des bénéfices non répartis.

**(18) COMMISSIONS ET AUTRES REVENUS, NET**

Les commissions et autres revenus, net sont ventilés comme suit:

<b>(En milliers de gourdes)</b>	<b>2012</b>	<b>2011</b>
Commissions	<b>G 354,682</b>	228,246
Gain sur recouvrements de créances radiées	<b>58,900</b>	66,714
Gains (pertes) sur ventes de propriétés détenues pour revente ( <b>note 10 a i</b> )	<b>33,142</b>	(3,801)
Redressement relatif aux immobilisations ( <b>note 9</b> )	<b>26,808</b>	-
Frais de services BRH	<b>18,000</b>	18,000
Renversement (provision) sur compte à recevoir	<b>14,428</b>	(14,428)
Loyers sur biens immobiliers hors exploitation	<b>5,248</b>	6,784
Fraudes	<b>(793)</b>	(10,152)
Contestations – cartes de crédit	<b>(293)</b>	(9,569)
Gain sur dispositions d'immobilisations	-	935
Moins-values constatées sur propriétés détenues pour revente ( <b>note 10</b> )	-	(78,906)
Provision sur remboursement d'assurance	-	(4,003)
Autres, net	<b>14,521</b>	<b>36,376</b>
	<b>G 524,643</b>	<b>236,196</b>

(à suivre)

**BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT**  
**Notes aux États Financiers**  
**30 septembre 2012 et 2011**

**(19) SALAIRES ET AUTRES PRESTATIONS DE PERSONNEL**

Les salaires et autres prestations de personnel sont comme suit:

<b>(En milliers de gourdes)</b>	<b>2012</b>	<b>2011</b>
Salaires	<b>G 241,034</b>	230,307
Frais de représentation et primes	<b>71,511</b>	49,000
Contributions au régime de retraite <b>(a)</b>	<b>42,027</b>	45,489
Dotation additionnelle au fonds de prime en administration <b>(note 16 d)</b>	<b>30,000</b>	30,000
Contributions au fonds de prime en administration pour les employés qui partent à la retraite <b>(note 16 d)</b>	<b>18,000</b>	18,000
OFATMA, TMS et ONA	<b>10,905</b>	7,381
Transport	<b>6,953</b>	6,465
Contributions au fonds spécial pour employés contractuels	<b>2,908</b>	2,970
Autres dépenses de personnel	<b>56,385</b>	50,554
<b>Total</b>	<b>G 479,723</b>	440,166

**(a)** En plus de la participation de la Banque **(note 20)**, ces contributions incluent d'autres avantages aux retraités.

**(20) RÉGIME DE RETRAITE ET FONDS DE PRIME EN ADMINISTRATION**

Jusqu'au 1<sup>er</sup> avril 2011, la BNC participait conjointement avec la Banque de la République d'Haïti (BRH) et la Banque Populaire Haïtienne (BPH) à un fonds de régime de retraite contributif à prestations déterminées de type de fin de carrière, dont bénéficient ses employés. Le régime prévoyait le versement de prestations basées sur le nombre d'années de service et le salaire moyen des cinq dernières années de service des bénéficiaires. En mars 2011, la BRH a informé la BNC du retrait de la BRH de ce régime de retraite à partir du 1<sup>er</sup> avril 2011; ce qui a résulté en un différend entre la BNC et la BRH.

Ce différend fut réglé lorsque le 12 juillet 2012 un protocole d'accord a été signé entre la BNC et la BRH visant la liquidation de ce régime de retraite et établissant les modalités à suivre durant la période de transition. La Direction de la BNC entend mettre en place un nouveau régime de retraite et, entretemps, les contributions employeur/employés continuent comme auparavant. La participation de la Banque s'effectue à un taux de contribution fixe de 10% du salaire brut mensuel, et s'élève à G 18.3 millions et G 13.7 millions respectivement pour 2012 et 2011. Il n'y a pas eu d'évaluation actuarielle de ce fonds de régime de retraite. Par conséquent, les informations divulguées ne sont pas conformes aux exigences des Normes Internationales d'Information Financière.

(à suivre)

**BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT**  
**Notes aux États Financiers**  
**30 septembre 2012 et 2011**

**(20) RÉGIME DE RETRAITE ET FONDS DE PRIME EN ADMINISTRATION (SUITE)**

La Banque dispose aussi d'un fonds de prime en administration pour les employés qui partent à la retraite tel que décrit à la **note 16 c**. Les contributions 2012 et 2011 s'élèvent à G 48 millions. Il n'y a pas eu d'évaluation actuarielle de ce fonds en administration et par conséquent, les informations divulguées ne sont pas conformes aux exigences des Normes Internationales d'Information Financière.

**(21) ENGAGEMENTS ET PASSIF ÉVENTUEL**

Dans le cours normal de ses activités, la BNC contracte divers engagements et assume un passif éventuel comme suit:

<b>(En milliers de gourdes)</b>	<b>2012</b>	<b>2011</b>
Engagements de crédit non utilisés:		
En gourdes	<b>G 194,678</b>	146,708
En dollars US	<b>648,495</b>	<u>16,217</u>
	<b>G 843,173</b>	162,925
Lettres de crédit standby	<b>G 86,889</b>	52,598
Lettres de garantie	<b>G 46,330</b>	44,828

Les montants figurant à titre d'engagements relatifs au crédit représentent le montant maximum de crédit additionnel que la Banque pourrait devoir accorder sur avances en comptes courants. Ces montants ne sont pas nécessairement représentatifs du risque de crédit puisque plusieurs de ces ententes sont contractées pour une durée limitée d'habituellement moins d'un an et expireront ou seront résiliées sans qu'on y fasse appel.

Au 30 septembre 2012, la Banque est engagée à verser des loyers pour location de succursales s'élevant à environ G 22 millions, sur une période allant de 2013 à 2019.

En novembre 2004, la Banque a fait l'objet d'une poursuite légale de \$US 1,550,000 plus dommages et intérêts, de la part d'un client qui réclame un dépôt effectué en vue de l'ouverture d'une lettre de crédit, durant l'exercice 2004. La plainte du client repose sur le fait que la marchandise commandée en vertu de la lettre de crédit n'a jamais été reçue. Les procédures légales sont en cours et la cause est pendante devant la Cour d'Appel. De l'avis des conseillers juridiques de la Banque, la position de la Banque est bien fondée et d'éventuelles poursuites légales futures contre la Banque à ce sujet ne devraient connaître aucun succès, puisque les termes de la lettre de crédit ont été respectés, notamment les Règles et Usances de la Chambre de Commerce Internationale relatives aux crédits documentaires. En tant que banque émettrice, la Banque n'a pas jugé nécessaire de constituer une provision concernant ce litige; toutefois, elle a créé une provision pour honoraires professionnels légaux pour assurer sa défense.

(à suivre)

**BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT**  
**Notes aux États Financiers**  
**30 septembre 2012 et 2011**

**(21) ENGAGEMENTS ET PASSIF ÉVENTUEL (SUITE)**

Au 30 septembre 2012, la Banque traite de certaines autres affaires litigieuses engagées pour ou contre quelques clients. Selon l'évaluation des faits à ce jour, de l'avis de ses conseillers juridiques, les positions prises par la Banque Nationale de Crédit sont bien fondées. On ne prévoit pas qu'un règlement éventuel des poursuites soit d'importance à la situation financière ou aux résultats d'exploitation de la Banque.

**(22) TRANSACTIONS APPARENTÉES**

Aux 30 septembre, les soldes des transactions apparentées sont:

<b>(En milliers de gourdes)</b>	<b>2012</b>	<b>2011</b>
<b>Actifs:</b>		
Dépôts à la Banque de la République d'Haïti (note 5)	G 18,834,807	17,886,141
Bons BRH, net	3,396,991	3,844,368
Prêts à des entreprises d'État (note 8a)	347,501	108,176
Prêt à une société apparentée dont la Banque est actionnaire	271,246	255,837
Montant à recevoir de la BRH (note 12)	82,215	24,288
Montant à recevoir de la PNH (note 12)	35,082	-
Prêts aux membres du Conseil d'Administration (note 8)	<u>5,816</u>	<u>4,810</u>
	<b>G 22,973,658</b>	<b>22,123,620</b>
<b>Passifs:</b>		
Dépôts d'organismes autonomes:		
Gourdes	G 56,562	-
Dollars US	<u>17,378,012</u>	<u>14,503,329</u>
Sous-total (note 13)	<b>17,434,574</b>	<b>14,503,329</b>
Dépôts des Ministères et organismes d'État (note 13)	2,269,571	469,790
Obligations subordonnées BRH (note 14)	275,000	275,000
Dépôts à terme – Fonds de Pension BRH/BNC/BPH (note 13)	42,260	52,056
Dépôts des membres du Conseil d'Administration (note 13)	9,974	5,768
Emprunt bancaire – BRH (note 16)	3,000	3,000
Montants reçus en garantie de prêts de l'État Haïtien:		
En dollars US (note 16 a)	833,124	806,395
En gourdes (note 16 b)	202,168	186,915
Montants dus aux ministères et entreprises publiques (note 16)		
	274,058	234,298
Fonds de Pension BRH/BNC/BPH (note 16)	44,885	44,885
À verser au Trésor Public (note 16)	<u>62,194</u>	<u>2,194</u>
	<b>G 21,450,808</b>	<b>16,583,630</b>

(à suivre)

**BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT**  
**Notes aux États Financiers**  
**30 septembre 2012 et 2011**

**(22) TRANSACTIONS APPARENTÉES (SUITE)**

Durant les exercices, les transactions apparentées sont:

<b>(En milliers de gourdes)</b>		<b>2012</b>	<b>2011</b>
Revenus d'intérêts:			
Bons BRH	<b>G</b>	<b>25,462</b>	25,683
Prêts à des entreprises d'État		<b><u>217,838</u></b>	<u>-</u>
		<b>243,300</b>	25,683
Frais pour services rendus à la BRH		<b>18,000</b>	18,000
Revenu de loyer de biens immobiliers hors exploitation		<b><u>5,248</u></b>	<u>6,784</u>
Total - revenu		<b><u>266,548</u></b>	<u>50,467</u>
Dépenses d'intérêts:			
Emprunt BRH		<b><u>2,750</u></b>	<u>2,750</u>
Total - dépenses		<b>2,750</b>	2,750
<b>Montant net</b>	<b>G</b>	<b>263,798</b>	47,717





Liste des  
différents Conseils  
d'Administration  
(1979-2012)

## LISTE DES DIFFÉRENTS CONSEILS D'ADMINISTRATION (1979-2012)

### ***Août 1979 – Août 1980***

M. Gérard Martineau  
M. Mirambeau Léon  
M. Jacques Lallemand  
M. Louis Kernizan  
M. Molière Poliard

Président  
Vice-Président  
Directeur Général  
Membre  
Membre

### ***Août 1980 – Novembre 1981***

M. Edouard Racine  
M. Edriss Vincent  
M. Jacques Lallemand  
M. Louis Kernizan  
M. Molière Poliard

Président  
Vice-Président  
Directeur Général  
Membre  
Membre

### ***Novembre 1981 – Mai 1983***

M. Edouard Racine  
M. Edriss Vincent  
M. Antonio D. Mellon  
M. Henry Kénol  
M. Frantz Allen

Président  
Vice-Président  
Directeur Général  
Membre  
Membre

### ***Mai 1983 – Octobre 1985***

M. Edouard Racine  
M. Raymond Rémy  
M. Socrate L. Devilmé  
M. Henry Kénol  
M. Frantz Allen

Président  
Vice-Président  
Directeur Général  
Membre  
Membre

### ***Octobre 1985 – Février 1986***

M. Edouard Racine  
M. Raymond Rémy  
M. Fritz Laurenceau  
M. Frantz Allen  
M. Emmanuel Cassagnol

Président  
Vice-Président  
Directeur Général  
Membre  
Membre

### ***Février 1986 – Septembre 1988***

M. Yvon César  
M. Max Michel  
M. Roger L. François  
M. Wébert Smith  
M. Alain Turnier, remplacé par  
M. Yvon Siméon, remplacé par  
M. Gérard Pierre-Antoine

Président  
Vice-Président  
Directeur Général  
Membre  
Membre

### ***Septembre 1988 – Août 1990***

M. Socrate L. Devilmé  
M. Edward Duprat  
M. Edouard Guerrier  
M. Marcel Bonny  
M. Michel Bonnet, remplacé par  
M. Ernot Desnoyer

Président  
Vice-Président  
Directeur Général  
Membre  
Membre

### ***Août 1990 – Mars 1991***

M. Elie Jean-Philippe  
M. Raoul Nelson  
M. Jean-Claude Baril  
M. Chenier St Julien  
M. Praviel Vieux

Président  
Vice-Président  
Directeur Général  
Membre  
Membre

### ***Mars 1991 – Juillet 1991***

M. Raoul Nelson  
M. Joseph Dépestre  
M. Danel Jacques  
M. Jean René Maurice  
M. Gesner Comeau

Président  
Vice-Président  
Directeur Général  
Membre  
Membre

**Juillet 1991 – Décembre 1991**

M. Raoul Nelson  
M. Joseph Dépestre  
M. Gesner Comeau  
M. André Boisson  
M. Georges Milord

Président  
Vice-Président  
Directeur Général  
Membre  
Membre

**Décembre 1991 – Février 1995**

M. Jean Saint-Firmin  
M. Roland Merzier  
M. Guy Dorsainvil  
M. Ernst Boulin  
M. Jacques M. Blanc

Président  
Vice-Président  
Directeur Général  
Membre  
Membre

**Février 1995 – Avril 1998**

M. Raoul Nelson  
M. Gesner Comeau  
M. Georges Sajous  
M. Michel St-Germain  
M. Gérard D. Georges

Président  
Vice-Président  
Directeur Général  
Membre  
Membre

**Avril 1998 – Mars 1999 (Comité Provisoire de Contrôle et de Restructuration)**

M. Yves Joseph  
M. Gérard Joseph  
M. Henri Ménard  
M. Gabriel Zéphir

Président  
Vice-Président  
Secrétaire  
Membre

**Mars 1999 – Août 2001 (Comité Provisoire de Contrôle et de Restructuration)**

M. Guiteau Toussaint  
M. Frédérick Thélusma  
Mme Margarete Charles  
M. Frantz Désir

Président  
Vice-Président  
Secrétaire  
Membre

**Août 2001 – Mai 2004**

M. Guiteau Toussaint  
M. Gérard D. Georges  
M. Lévêque Valbrun  
M. Presler Paul  
M. Joseph Edy Dubuisson

Président  
Vice-Président  
Directeur Général  
Membre  
Membre

**Mai 2004 – Juillet 2005**

M. Guiteau Toussaint  
Mme Margarete Charles  
M. Joseph Edy Dubuisson  
M. Augustin Serge Brinnius  
M. Fritzner Beauzile

Président  
Vice-Président  
Directeur Général  
Membre  
Membre

**Juillet 2005 – Octobre 2007**

M. Guiteau Toussaint  
M. Jean Philippe Vixamar  
M. Joseph Edy Dubuisson  
M. Augustin Serge Brinnius  
M. Fritzner Beauzile

Président  
Vice-Président  
Directeur Général  
Membre  
Membre

**Octobre 2007 – Octobre 2011**

M. Guiteau Toussaint  
M. Jean Philippe Vixamar  
M. Joseph Edy Dubuisson  
Mme Angeline Renée Dominique  
M. Fernand Robert Pardo

Président (décédé le 12 juin 2011)  
Vice-Président  
Directeur Général  
Membre  
Membre

**Octobre 2011 à Date**

M. Jean Philippe Vixamar  
M. Fernand Robert Pardo  
Mme Angeline Renée Dominique  
M. Denis Content  
M. Guéla Jean-Jacques

Président  
Vice-Président  
Directeur Général  
Membre  
Membre



Rapport Annuel 2012

LE MÊME NOM, DÉFINITIVEMENT UNE AUTRE BANQUE